

FOYERS ARDENTS

N°28

JUILLET-AOÛT 2021



Les foyers dans l'épreuve

SOMMAIRE

Editorial		3
Le mot de l'aumônier	La question des enfants morts sans baptême	4
Dossier pour tous	Venez à moi vous tous qui souffrez	6
Pour nos chers grands-parents	Faire bon accueil à la croix	9
Oui je le veux	Foyer sans enfants	10
Pour les petits comme pour les grands	Adoption : les parents qui t'ont donné la vie...	12
La page des pères de famille	Désaccords	14
Le coin des jeunes	- Tenir bon	17
	- Humilité et patience	18
	- Quelle fête	20
Fiers d'être catholiques !	Son enfant au Paradis	22
Haut les cœurs	Pentecôte 2021	24
La page médicale	Le Rivotril	21
La page juridique	L'instruction en famille : vers l'interdiction ?	26
Un peu de douceur	Savoir vivre à table, suite	28
Se former pour rayonner	La peur	29
La cité Catholique	Le patron chrétien	32
Connaître et aimer Dieu	Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé	34
Trucs et astuces	Halte au pillage des fruits dans mon jardin !	35
Ma bibliothèque		36
Mes plus belles pages		37
Restaurer une maison ancienne	Les huisseries (2)	38
Actualités culturelles		40
Recettes		41
Le Cœur des FA		42
Bel canto		43

Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros)

2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

M, Mme, Mlle.....

Prénom :.....

Adresse :

Code Postal :..... Ville :.....

Adresse mél (important pour les réabonnements) :.....

Année de naissance :..... Tel :.....

J'offre cet abonnement (comme cadeau de naissance, de mariage, d'anniversaire, de Noël, ou autre)

à :.....

Adresse mél obligatoire :@.....

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents

Abonnement 1 an simple : 20 € (prix coûtant)

Abonnement 2 ans : 40 €

Abonnement de soutien : 30 €

Achat au numéro : 4 €

Abonnement étranger : 35 €

Chers amis,

Tous nous avons connu ou nous connaissons l'épreuve ; tous nous rencontrons des foyers ébranlés par la douleur. Dieu le permet, cependant Il ne veut pas que nous prenions cela comme une fatalité, un échec, une humiliation ou une obligation. Il veille sur chacun de nous en particulier et nous envoie les grâces qu'Il sait nous être nécessaires à l'instant où nous en avons besoin. Inutile donc de craindre l'avenir, soyons comme un petit enfant abandonné sur l'épaule de son père. Mais quand l'épreuve est là, n'oublions pas de faire un acte de volonté pour ne pas nous révolter et demandons-Lui humblement son aide. Passé l'état de sidération devant l'annonce de l'épreuve, humblement, jetons nous à ses pieds en avouant notre faiblesse et en lui demandant sa protection.

Sachons aussi accepter l'assistance de ceux qui nous sont proposés pour nous aider : les conseils des prêtres, les prières des couvents, le soutien d'une âme délicate qui connaît ce que c'est que de souffrir, une bonne et solide amitié, ...

Dieu a placé autour de nous, - d'une façon tellement délicate que nous ne nous en sommes peut-être même pas rendu compte - des âmes qui sont prêtes à nous aider et à nous soutenir. Oh combien il est consolant de savoir que quelqu'un prie pour nous chaque jour ; combien cette prière nous porte quand l'épreuve arrive !

Consoler les affligés avec délicatesse et leur apporter ce dont ils ont vraiment besoin - et non ce que nous estimons leur être nécessaire - est l'une des œuvres de miséricorde spirituelle¹ répertoriée par saint Thomas d'Aquin. Sachons véritablement compatir – étymologiquement : souffrir avec - en nous oubliant pour aider notre prochain à porter sa croix. **Nous aborderons dans ce numéro plusieurs sujets qui mettent les foyers dans l'épreuve : les enfants morts sans baptême, l'absence d'enfants, les soucis rencontrés par ceux qui en ont adoptés, la perte d'un enfant, les désaccords familiaux mais nous analyserons aussi les nouvelles lois qui inquiètent à juste titre les parents responsables de l'éducation et**

nous parlerons de ce sentiment de peur qui paralyse notre monde. Enfin, à côté des conseils pour soutenir tous ceux qui souffrent, nous trouverons des paroles de réconfort et d'espérance qui aideront chacun d'entre nous à surmonter les difficultés présentes pour distinguer les « franges d'or » qui se profilent au milieu des noirs nuages !

« O Vierge d'espérance, qui avez cheminé si souvent sur des routes obscures, et ce soir de vendredi, sous le ciel encore plus sombre que la terre où vous regardiez mourir votre Bien-Aimé, Vous qui étiez seule l'Espérance au milieu du désespoir des amis, apprenez-moi l'espérance, dans les incertitudes et les contradictions de la vie.

Donnez-moi d'espérer dans les obscurités de mon cœur et de mon avenir, les doutes de mon âme et les contradictions de ma volonté.

Donnez-moi l'espérance des pardons renouvelés de Dieu, des victoires sur le mal qui est en moi et dans les autres, l'espérance de la joie promise à tous les enfants de Dieu.

Vierge d'amour qui ne cessez d'aimer vos enfants de la terre et revenez souvent le leur dire, apprenez -moi à aimer comme vous avez su le faire.

O vous qui avez porté Jésus, faites-le grandir en mon cœur incertain pour que j'aime le Père du ciel comme un enfant confiant, apprenez-moi à croire en l'amour du Père, même quand il se cache dans la nuit, parce que sa parole est éternelle.

Vierge Marie, ma Mère tenez-moi par la main tous les jours de cette vie difficile et rayonnante qui nous mènera jour après jour vers le Royaume de la joie et de la paix². »

Prions chaque jour les uns pour les autres ! Nous vous souhaitons de bonnes vacances chrétiennes³, que Notre-Dame des Foyers ardents réchauffe tous nos cœurs !

Marie du Tertre

¹ Cf. p. 23

² D'après Paula Hoesl

³ N'hésitez pas à consulter notre FA N°10

Le mot de l'aumônier

LA QUESTION DES ENFANTS MORTS SANS BAPTEME

L'une des plus grandes épreuves que peuvent rencontrer des parents chrétiens est la mort de l'un de leurs enfants et leur souffrance s'accroît encore lorsque celui-ci meurt sans être baptisé, alors qu'il n'y a eu aucune faute de leur part. Il n'est pas rare de rencontrer une douloureuse incompréhension à propos des limbes. Nous voudrions commencer par citer un discours de Pie XII au sujet du devoir de baptiser les enfants avant de définir avec quel degré d'autorité l'Eglise s'exprime sur la question des limbes (II). Sans pouvoir ni vouloir nous démarquer de cette doctrine, il nous semble que des considérations consolantes peuvent être données à ce sujet (III).

I – Le discours de Pie XII du 29 octobre 1951

Nous nous tournons vers l'autorité du dernier pape avant le Concile afin d'entendre de sa bouche l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur le sort des enfants morts sans baptême et alors qu'ils n'avaient pas encore l'âge de raison. Pie XII l'a notamment rappelé dans son discours à l'occasion du Congrès des sages-femmes catholiques d'Italie, le 29 octobre 1951. Il leur dit qu'elles peuvent avoir le devoir, en cas de nécessité, de conférer elles-mêmes le baptême et il leur explique pourquoi :

« Si ce que nous avons dit jusqu'ici regarde la protection et le soin de la vie naturelle, à bien plus forte raison devons-nous l'appliquer à la vie surnaturelle que le nouveau-né reçoit par le baptême.

Dans l'ordre présent, il n'y a pas d'autre moyen de communiquer cette vie à l'enfant qui n'a pas encore l'usage de la raison. Et cependant, l'état de grâce, au moment de la mort, est absolument nécessaire au salut. Sans cela, il n'est pas possible d'arriver à la félicité surnaturelle, à la vision béatifique de Dieu. Un acte d'amour peut suffire à l'adulte pour acquérir la grâce sanctifiante et suppléer au manque du baptême. Pour celui qui n'est pas né, ou pour le nouveau-né,

cette voie n'est pas encore ouverte. Donc, si l'on considère que la charité envers le prochain impose de l'assister en cas de nécessité, si cette obligation est d'autant plus grave et urgente qu'est plus grand le bien à procurer ou le mal à éviter, et que celui qui est dans le besoin a moins de facilité pour s'aider et se sauver par lui-même, alors il est aisé de comprendre la grande importance de pourvoir au baptême d'un enfant privé de tout usage de la raison et qui se trouve en grave danger ou devant une mort assurée. »



On voit que Pie XII affirme ici de la façon la plus nette que la réception du sacrement de baptême est le seul moyen d'assurer aux enfants morts avant l'âge de raison d'aller au Ciel et, en cela, il est l'écho de toute la tradition ecclésiastique, enseignement consacré par les Conciles et les Pères de l'Eglise.

II – Entre un dogme et une simple opinion théologique

Il est de foi qu'une personne humaine, même marquée du seul péché originel, ne peut jouir de la vision béatifique. Il serait cependant excessif de déduire de cette vérité que les enfants morts sans baptême sont certainement privés de la vision béatifique. L'Eglise ne l'a pas fait car elle sait que « Dieu n'a pas enchaîné sa toute-puissance aux sacrements¹ ». On ne peut donc « nier la possibilité de voies exceptionnelles connues et voulues de Dieu seul² ». Dieu nous a laissés dans l'ignorance sur ces possibilités de telle manière que nous devons tout faire pour assurer le sacrement du baptême à tous les enfants sans escompter une action mystérieuse de Dieu qui ne nous a pas été révélée.

La croyance aux limbes pour les enfants morts sans avoir été baptisés n'est donc ni un

dogme de foi ni même une conclusion théologique. Elle est cependant une « doctrine communément enseignée et s'imposant à notre adhésion sous peine de faute de témérité³ ». Monseigneur Gaudel, qui a rédigé l'article « Limbes » dans le « Dictionnaire de théologie catholique » exprime, quant à lui, que la croyance aux limbes, sans être un article de foi, s'impose cependant, sous peine de péché grave de témérité, au catholique. On ne peut aucunement se contenter d'y voir donc une simple opinion théologique parmi d'autres.

III – Adoucissements

Les prêtres n'ont pas le droit, même dans le bon désir d'adoucir la peine des parents, de prononcer des paroles qui amenuisent ou ébranlent les fondements de cette croyance traditionnelle. Dans l'autre sens, ils ne doivent pas non plus les obliger à exclure de leurs esprits tout espoir de salut pour leurs enfants.

Nous avons trouvé ces propos du Père A. Michel, excellent théologien, qui a combattu courageusement les assauts des théologiens d'avant-garde sur le sujet des limbes, dignes d'être connus :

« Nous ne voyons aucun inconvénient au point de vue de la foi et de la théologie, d'admettre que les parents chrétiens pourront reconnaître dans l'au-Delà leurs enfants morts sans baptême. La localisation « dans la vie future ne saurait empêcher la communication des pensées par les idées infuses que Dieu accordera tant aux âmes glorifiées qu'aux âmes des enfants incapables de parvenir à la gloire⁴. »

Voilà ce que dit aussi M. Brides qui fait autorité en Droit Canonique :

« Sans parler des condoléances et même des consolations que le curé ne manquera pas d'exprimer aux parents chrétiens affligés, nous ne blâmerions pas le prêtre (...) qui réciterait des prières avec les parents à la maison et même bénirait le petit cadavre (...) il ne s'agirait que d'une bénédiction « commune » à la fois invocative et dépréciative - même sans formule - qui serait comme une supplication adressée au Père pour qu'il lui plaise de ne pas rejeter loin de lui et même d'adopter, dans sa miséricorde, cet enfant qui n'a pu être ici-bas, un authentique temple du Saint-Esprit. En outre, aucune prohibition positive ne s'oppose

à ce que le prêtre pousse la sympathie jusqu'à prendre part in nigris au cortège funèbre qui conduit le petit cadavre jusqu'au lieu de la sépulture. Cet enterrement n'a rien de « civil » ou « d'antireligieux » ; il est simplement (...) non ecclésiastique parce que la loi de l'Eglise l'impose tel. Rien n'empêche non plus le prêtre de réciter avec l'assistance une dernière prière devant la tombe, par exemple le Notre Père, afin de demander pour les parents désolés le courage et la résignation chrétienne⁵. »



Conclusion

Voilà comment Monseigneur Besson, qui fut évêque de Nîmes a décrit les limbes des enfants morts sans baptême :

« Laissez monter vers Dieu, du fond du royaume invisible où règnent ces petits enfants l'hymne qu'ils chantent avec les bégaiements de leur langue imparfaite, à la gloire de leur créateur (...) ils adorent Dieu dans la clarté étincelante de ses ouvrages (...) Ils louent Dieu et ils lui rendent grâce d'avoir garanti leur innocence personnelle en les livrant à une mort prématurée. Ils se félicitent de n'avoir pas connu la malice et les dangers de ces péchés qui perdent tant d'âmes tombées d'une si grande chute, parce qu'elles étaient réservées à une si grande gloire⁶. »

Père Joseph

¹ Mgr Gaume : "Traité du Saint-Esprit" Ed. Gaume Frères et Dupuy 1864, tome I p. 107

² A. Michel "Ami du Clergé" 1951, p. 101

³ Ibidem p. 99

⁴ A. Michel : "Ami du Clergé" 1954, p. 584

⁵ M. Brides "A. C." 1952, p. 63

⁶ Abbé Jules Corblet "Histoire du sacrement de baptême" Tremblay 1881, tome I, pp. 164 et 165

Depuis le premier péché de nos ancêtres, Adam et Eve, la souffrance est notre lot sur terre. Elle prend des formes différentes : souffrances du corps pour les uns - maladie, handicap, stérilité... -, souffrances de l'âme pour les autres, - doute, séparation, passé difficile, inquiétude pour les siens,... Mais qui d'entre nous ne peut se reconnaître dans le portrait de l'un ou l'autre des aimés de Dieu énumérés dans les Béatitudes¹ ?

Il y a des natures plus ou moins sensibles, des tempéraments plus vigoureux que d'autres, des personnes qui se confient, d'autres qui gardent tout dans leur cœur, et d'autres qui ont su dépasser leur épreuve en l'offrant à Dieu et en s'unissant à Lui. Cependant rien n'est jamais acquis : un souvenir, une date, un lieu, réveillent les plaies que l'on croyait cicatrisées car la mémoire n'est pas toujours un allié. Et chacun, quel que soit son tempérament a ou aura sa part à offrir sur terre pour participer aux souffrances du Christ.

Restons confiants, bien unis à Notre-Seigneur : si les épreuves ne sont pas encore venues, quand l'heure sonnera, Dieu enverra son lot de grâces, de consolation et de force pour les supporter. Si elles sont déjà là, puisons dans le trésor de son Cœur miséricordieux et dans celui de sa sainte Mère pour y trouver consolation et paix. Et si elles sont passées, reconnaissons comment Dieu nous a soutenus et profitons de cette « expérience » pour aider ceux qui souffrent car Celui qui sait ce que c'est que de souffrir sera le meilleur soutien de ceux qui sont frappés par l'épreuve.

« Et ils le réquisitionnèrent pour porter la croix de Jésus² »

-Vous tous qui souffrez dans votre corps, des douleurs parfois crucifiantes, quotidiennes et renouvelées...

- Vous qui voyez l'âge avancer, vos forces disparaître, la dépendance arriver, l'immobilité ou la

paralysie vous guetter...

- Vous dont le cœur se serre d'angoisse en soignant un époux malade, un enfant handicapé,...

- Vous qui fermez les yeux d'un père, d'une mère, d'un enfant...

- Vous dont la maison s'est vidée car les cœurs ingrats l'ont délaissée et vous laissent à votre solitude...

- Vous qui lutez pied à pied avec les idées noires qui vous obsèdent et qui combattez contre les tentations de désespoir...

- Vous dont la vie est si compliquée et qui regrettez amèrement le passé que vous avez abîmé sans pouvoir le refaire...

- Vous dont le cœur maternel aimerait tant s'ouvrir pour accueillir la vie et dont le foyer, malgré toutes les prières et les soins, reste vide...

- Vous qui étiez unis pour le meilleur et pour le pire et que la mort a séparés...

- Vous qui tremblez pour l'âme d'un époux, d'un père, d'un enfant qui se perd...

- Vous qui êtes dans des conditions matérielles tellement difficiles que vous ne voyez plus d'issue à vos soucis...

-Vous qui êtes seul pour mourir dans une maison de retraite ou un hôpital où l'on vous refuse la visite des vôtres et même celle du prêtre...



- Vous tous les isolés, les âmes désespérées et lasses, les cœurs froissés et incompris, les esprits inquiets devant l'avenir tellement incertain, vous tous qui souffrez, qui pleurez, qui êtes rongés par les rancœurs, n'oubliez jamais que Dieu vous aime, que son Cœur connaît toutes nos douleurs et qu'Il a longuement prié son Père pour chacun d'entre nous ! « *Le lendemain, s'étant levé longtemps avant le jour, Il sortit, gagna un endroit solitaire et là, Il pria³.* »

Oui pour vous tous, infirmes et malades du corps et de l'âme, pour chacun de ceux qui pleurent et qui souffrent, le Bon Maître, en ce petit matin encore silencieux a longuement prié.

Seigneur, celui que vous aimez est malade !⁴

Quelle que soit l'épreuve qui a frappé, la profondeur de la peine d'une âme souffrante qui s'ouvre à nous est impressionnante. Ces tsunamis qui les ont foudroyés ont bouleversé profondément leur équilibre. Bien souvent le manque de sommeil, le déséquilibre d'une vie compliquée dont la régularité a forcément été perturbée, n'aident pas à prendre le recul nécessaire. Aidons-les déjà à reprendre pied naturellement par de petites actions toutes simples. A Bethsaïde, Jésus prit la main du pauvre aveugle *pour le conduire hors du bourg⁵*, loin de l'agitation du monde, vers le calme silencieux qui apaise et qui guérit.

Écoutons leurs besoins, leur souffrance, laissons-les épancher leur cœur quand elles en ont envie ; et quand elles ne souhaitent pas parler, respectons leur silence et sachons aussi être présents par la prière, montrer notre affection sans nous imposer et dans la discrétion. Cette œuvre de miséricorde n'est pas facile à accomplir, n'oublions jamais d'implorer le Saint-Esprit afin qu'il nous inspire les bons mots. Chaque être humain a sa personnalité, son histoire, chaque âme est délicate comme une fleur et quelles que soient ses apparences elle cache des trésors de désir ou des profondeurs de souffrance que seul un regard vraiment attentif, disponible et aimant peut deviner et comprendre. Imitons notre maître « Sur chacun, Il posait les mains⁶ » ; faisons-nous « toute à tous⁷ », comme

Jésus, sans faire de reproche, mais en faisant nôtre sa douleur.

Pour compatir vraiment à la souffrance des autres, il faut soi-même avoir souffert, il faut aimer mais surtout s'oublier et ne pas s'écouter. Comme Jésus qui renonça aux consolations de ses amis au jardin des oliviers en s'oubliant pour ne plus songer qu'à leur fatigue : « Dormez maintenant et reposez-vous⁸. »

Les âmes souffrantes ont souvent l'impression qu'elles sont tellement blessées qu'elles n'arrivent plus à prier. Le Père de la Chevasnerie enseigne alors une attitude toute simple et à la portée de tous : « Jésus, je vous offre toute ma journée pour vous faire plaisir. » Pour vous faire plaisir cette douleur, ce médicament à prendre, cette personne à supporter ; pour vous faire plaisir cette inquiétude qui me ronge, ce souci qui m'obsède ; pour vous faire plaisir mon chapelet que je n'arrive même plus à tenir ; pour vous faire plaisir cette angoisse qui m'étreint...

« Tout faire pour plaire au Seigneur Jésus, c'est adopter l'attitude que nous devrions toujours avoir envers Lui, celle des « tout-petits », humbles et confiants⁹. »

Enfin malgré la douleur il est important de parvenir à retrouver la paix ; et celle-ci se trouve à trois niveaux :

- **la paix avec Dieu** qui passe en général par le sacrement de confession. N'hésitons pas si cela est nécessaire à demander auparavant un entretien avec le prêtre qui saura nous aider à trouver cette paix de l'âme. Il nous apportera l'aide de Celui que Marthe et Marie font appeler dans leur détresse lors de la mort de leur frère Lazare : Jésus, Lui qui seul, console et fortifie en donnant à notre souffrance sa raison d'être et son immortel espoir de fécondité.

- **la paix avec les autres** qui passe bien souvent par le pardon. En effet, il semble que cette phrase de l'Évangile soit souvent mal assimilée : « Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi. Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne pardonnera pas non plus vos offenses¹⁰. » Dans les faits, chaque jour, et plusieurs fois par jour dans

la prière du « Notre Père », nous reconnaissons que le pardon que nous sollicitons de Dieu est conditionné par celui que nous accordons... N'attendons pas le crépuscule de notre vie pour pardonner, c'est un grand moyen pour retrouver la paix de l'âme !

- **la paix avec soi-même**, « « Vis le jour d'aujourd'hui, Dieu te le donne, il est à toi. Vis-le en lui. Le jour de demain est à Dieu, il ne t'appartient pas. Ne porte pas sur demain le souci d'aujourd'hui. Demain est à Dieu, remets-le-lui. Le moment présent est une frêle passerelle, si tu le charges des regrets d'hier, de l'inquiétude de demain, la passerelle cède et tu perds pied. Le passé ? Dieu le pardonne. L'avenir ? Dieu le donne. Vis le jour d'aujourd'hui en communion avec lui¹¹ ».

La paix permet de purifier notre cœur et de donner toute sa fécondité à toute souffrance quelle que soit son origine.

Ayez confiance !

Il semble que la souffrance rend la prière toute puissante et le cœur de Notre Père ne peut résister à la vue d'un de ses enfants qui souffre et supplie pour l'un de ses frères. Dieu le Père ne reconnaît-il pas dans cette voix douloureuse qui L'implore, les accents même de son Fils souffrant et priant pour nous ?

Notre Divin Maître si délicat et si bon avec la veuve de Naïm montra pour elle une vraie compassion : « ne pleurez pas¹² » ! Ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

A travers les plus rudes épreuves de la terre, consolons-nous en songeant que nous sommes les petits enfants de notre Père qui nous aime : du Père dont le Fils a souffert comme nous, qui ne permet nos douleurs que pour nous faire participer à la Rédemption des pauvres âmes qui n'ont pas su le trouver.

Aimons la contemplation des passages de l'Evangile ; on y trouve tant de passages où Notre-Seigneur consolait ou guérissait ! Goûtons les sentiments du Cœur Divin. Entretenons-nous familièrement avec Lui ; parlons-Lui de nous, de

nos souffrances mais parlons-Lui aussi de Lui pour Lui ressembler toujours davantage. Ainsi petit à petit nous nous habituerons à Le suivre et il nous deviendra facile de penser, de parler, d'écouter et même de souffrir comme Lui et avec Lui en apprenant à Le contempler et à L'aimer.



Tournons-nous vers notre maman du ciel, qui, mieux que celle de la terre connaît notre détresse ; elle, la dernière consolatrice de son Divin Fils, Mère des douleurs, Mère à laquelle nous avons été confiés, elle saura consoler tous les cœurs, apaiser tous les désespoirs, encourager les contritions, accueillir les projets, deviner les désirs et les rêves, fortifier les volontés chancelantes et même nous apprendre à aimer notre Croix.

Et si, la route du Calvaire nous semble bien longue, alors, comme Simon de Cyrène, pour reprendre courage, considérons Jésus qui marche à nos côtés ; son divin regard nous remerciera de notre aide, en nous donnant la force de tenir nous aussi jusqu'au Calvaire...

Que Notre-Dame des Foyers Ardents veille sur nous tous,

Marguerite-Marie

¹ Saint Matthieu – V, 1-12

² Saint Marc – XXI, 15

³ Saint Marc- I, 35

⁴ Saint Jean – XI, 3

⁵ Saint Marc – VIII, 22

⁶ Saint Luc - IV, 40

⁷ Toute à tous – Elisabeth Leseur

⁸ Saint Marc – XIV, 41

⁹ R.P. de la Chevasnerie – Bienheureux vous tous qui souffrez

¹⁰ Saint Matthieu – VI, 14-15

¹¹ Prière trouvée sur une petite sœur assassinée à Alger

¹² Saint Luc – VII, 13

Chers grands-parents

Dans un numéro précédent, nous avons traité de la souffrance, nous aurions presque envie de reproduire le même article pour consoler les foyers sans enfant. Quelle épreuve, pour un jeune ménage qui s'est marié pour faire la volonté de Dieu de constater que la procréation, première fin du mariage selon le commandement de Dieu, ne s'accomplit pas chez eux. Après l'espérance viendra le doute, l'inquiétude puis peut-être le refus d'accepter l'épreuve... Que devons-nous faire, nous grands-parents qui, par définition, n'avons pas connu cette épreuve ?

Comme toujours, devant la Croix, devant la Croix des autres, nous sommes démunis. Nous avons pourtant la réponse dans l'Image du Christ acceptant sa Croix pour notre Salut et nous demandant d'être « d'autres Christ » et nous savons que, si aucune solution médicale n'est trouvée, il faudra que notre jeune ménage accepte cette épreuve et transforme cette Croix en une nouvelle fécondité spirituelle. Mais qu'il est difficile de faire passer ce message sans maladresse !

Dans un précédent article, nous conseillions aux grands parents de savoir accompagner l'épreuve de leurs ménages par la compassion, le soulagement puis l'explication. Il nous semble que dans ce cas précis, notre attitude ne devra probablement pas différer. Nous devons d'abord compatir et conseiller.

Peut-être existe-t-il une solution médicale à cette épreuve ? Accompagnons cette tentative de prières, de messes aux âmes du purgatoire (par exemple), de pèlerinages ou que sais-je ! Peut-être Dieu daignera-t-il exaucer nos prières

dans le sens que nous désirons ? Montrons à quel point nous partageons la douleur de nos jeunes et voyons ce qui peut être fait !

Consoler ! Notre jeune ménage se trouve être l'exception au milieu de ses amis qui, mariés au même moment voire après, voient venir les enfants, changent de préoccupations, inscrivent leurs petits à l'école, construisent une vie sociale autour d'eux tandis qu'eux, petit à petit, se trouvent isolés, pensent à leur épreuve tandis que les autres ne savent plus comment les aborder. Ils se trouvent « de facto » exclus de la vie sociale construite autour de la sortie de l'école. Comment ne pas sombrer dans la tristesse ? Consolons-les, tout en les encourageant à offrir leur épreuve et à espérer, donnons-leur des conseils de bon sens ! Montrons-leur notre affection, soyons délicats – surtout si d'autres de nos ménages voient leurs familles croître – encourageons-les à changer d'air, peut-être voyager, faire une retraite, se donner des projets, se dévouer. Dans tous les cas, ne les laissons pas s'enfermer dans leur tristesse. Le jeune âge est celui des projets !

Puis, quand le temps sera venu, montrons-leur quelle fécondité peut apporter leur épreuve. Si leur vie sociale ne vient pas de la sortie des classes, peut-être pourra-t-elle venir de la participation aux œuvres de la paroisse. Une autre fécondité les attend, magnifiée par l'épreuve. « Fais bon accueil à la croix que t'envoie le Ciel ; essaie d'en comprendre le prix : tu trouveras en elle ton bonheur » nous dit le père de Smet¹.

Prions sainte Anne de nous conseiller dans ce rôle délicat !

Une grand-mère

¹ Jésuite Missionnaire des peuples Amérindiens au milieu du XIX^{ème} siècle.

En abordant ce sujet si douloureux et sensible, nous tenons vivement à nous adresser à ceux de nos lecteurs qui pourraient s'être cru oubliés jusqu'ici, mais que nous ne voulons laisser sans consolation ni soutien dans leurs lourdes peines. Si toutefois une phrase ou une autre manquait de délicatesse, nous les prions du fond du cœur de bien vouloir excuser une maladresse aussi redoutée qu'involontaire de notre part. Qu'ils sachent que nous les portons affectueusement, eux et leurs chagrins, dans notre prière quotidienne.

C'est d'abord avec un dépit enfantin, puis avec sérieux, avec inquiétude, avec angoisse, enfin avec désespoir que, de mois en mois, la jeune femme voit son espoir déçu.

Il faut supporter la pitié des uns, l'inconscient égoïsme des autres, le mépris des bien-pensants mal élevés qui vous prêtent de mauvaises intentions... Mais surtout le cœur se brise à la pensée de ne jamais tenir dans ses bras un tout-petit en se disant « il est à nous ! » ; à la pensée de ne jamais voir un enfant se jeter dans nos bras en appelant « Maman ! ».

On se dit qu'il y a tant de familles où l'on ne veut pas d'enfants, où l'on s'occupe mal d'eux, où ils sont malheureux ! On ressent le sentiment profond d'un désordre, d'une mauvaise répartition...

L'enfant, nous le sentons bien, est le fruit vivant de l'amour des époux, nous-mêmes revivant ! Quelle souffrance de ne pas pouvoir offrir à celui ou celle que l'on aime le fruit d'un amour mutuel, le descendant, l'héritier. Car pour l'homme plus que pour la femme, la peine se double d'une humiliation : sa grande dignité est

de devenir chef d'une nouvelle lignée. Sa femme s'afflige de voir son mari frustré de cette dignité (peut-être par « sa faute » à elle), qu'il ne connaisse jamais le plus grand de tous les sentiments humains : la paternité ! L'Église, dans sa liturgie, nous présente les enfants comme une bénédiction. Alors un doute s'installe dans la pensée des époux. Dieu les aurait-il voulus ailleurs ? Ont-ils manqué de générosité pour suivre un autre appel ? Ah oui, que de serremments de cœur, de désespoir dans cette simple phrase : « Nous n'aurons pas d'enfant ! »

Alors, quelle solution ? S'enfoncer de plus en plus dans la tristesse ? Devenir jaloux, envieux, ne plus supporter la vue des joies familiales ? Souffrir d'un complexe d'infériorité et ne plus voir ni parents, ni amis ? se durcir le cœur ? s'installer dans l'égoïsme ? Parfois le ménage se désunit, s'exaspère de cette solitude à deux, de ces forces inemployées...

Ce n'est que lentement, après avoir bien refusé son épreuve, que l'âme chrétienne se relève et découvre qu'au pied de sa croix, le fruit surnaturel a mûri et qu'il y a autre chose de beaucoup plus grand dans sa vie. Il apparaît alors com-

bien son attitude négative de laissé pour compte et de vie gâchée était fausse, et que dans la pensée de Dieu, cette épreuve constituait un appel, une vocation. Et l'on comprend que dans ce monde athée qui ne reconnaît plus sa souveraineté, l'on doit témoigner que Dieu est le maître.

« Lui qui dispose, dans sa création, les ombres et les lumières, les grandes étendues stériles à côté des plaines fécondes, a mis, près des foyers peuplés, des foyers déserts, où l'homme et la femme, agenouillés devant lui, le reconnaissent comme Maître de la vie, digne d'une même adoration



pour le don ou le refus qu'il nous fait de sa fécondité [...] Peu importe l'ordre de mission que chacun reçoit : la seule chose essentielle, au jour de notre Annonciation, est d'être dans l'attitude de la Vierge et de prononcer le Fiat total et plein d'amour. »

Cette adhésion de l'âme est féconde, ce foyer béni par Dieu au jour de notre mariage, privé de cette fécondité visible que sont les enfants, connaîtra, par le sacrifice accepté, une fécondité spirituelle, et donnera par son Fiat le Christ aux âmes. Cela se fera à la condition de garder sans raideur ni durcissement le cœur paternel et maternel que Dieu nous a donné, et le porter aux autres.

L'Église, la Société, les pères et mères de famille ont bien besoin des « foyers sans enfant » ! Il faut soutenir le ministère des prêtres en se dévouant dans les différents services proposés dans une paroisse, défendre le règne du Christ dans la cité en s'engageant, s'instruisant, s'opposant à tout ce qui lui est contraire. Il faut permettre au jeune ménage chargé d'enfants de souffler un peu, aux foyers amis de trouver chez eux un peu de chaleur à la lumière d'une conversation. Ces « foyers sans enfant », s'ils en ont la force, seront particulièrement au service des enfants. Ceux de la famille que l'on confie pour leur santé ou leur travail et dont ils deviennent un peu le père et la mère pendant quelques jours. Ceux des amis que l'on emmènera en vacances et qui transformeront la maison en ruche bourdonnante, dans une saine atmosphère familiale où chacun prend

ses habitudes.

Bien sûr, ces enfants d'occasion vont et viennent, toujours repris par leurs parents, et l'on se retrouve de nouveau seuls, au coin du feu, dans la maison vide, la main dans la main, et avec émotion, on sent que le seul don humain qui nous soit totalement fait, c'est nous-mêmes, l'un pour l'autre. Car pour que l'épreuve ne brise pas cet amour mutuel, il aura fallu approfondir, plus que d'autres, notre intimité, garder l'ardeur de notre tendresse, chercher à notre foyer des raisons et des buts solides. Pour la plupart le ciment de l'amour est l'enfant ; le ciment, pour les époux sans enfant, est leur épreuve commune, leurs échanges de tous ordres facilités par une vie plus calme, leurs essais de dépassement, leur rayonnement à l'extérieur de chez eux dans le service et le don d'eux-mêmes.

Par l'absence d'enfant au foyer, le Bon Dieu demande une plus grande vie de prière, et peut-être même, quel courage alors, priera-t-on pour soutenir les familles ayant de nombreux enfants. Prière aussi pour rester plus souvent près de Lui et de pouvoir enfin lui dire avec l'Apôtre : « Je me réjouis maintenant de mes souffrances pour vous, et ce qui manque à la Passion du Christ, je l'achève dans ma chair pour son corps qui est l'Église ».

S. de Lédinghen



PRIONS LES UNS POUR LES AUTRES :

Beaucoup d'intentions nous sont confiées : mariage, intentions familiales, entente dans les foyers, naissance, espoir de maternité, santé, fins dernières, rappel à Dieu... Nous les recommandons à vos prières et comme « quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je les exaucerai », nous sommes assurés que Notre Dame des Foyers Ardents portera toutes nos prières aux pieds de son Divin Fils et saura soulager les cœurs. Une Messe est célébrée chaque mois à toutes les intentions des Foyers Ardents. Unissons nos prières chaque jour.

Adoption : les parents qui t'ont donné la vie... et tes parents pour toujours !

Pour les petits
comme pour
les grands



Cela regarde chacun de se tourner ou non vers l'adoption d'un enfant.

Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir accueillir dans son foyer un enfant conçu par d'autres, avec les risques héréditaires que cela peut supposer, la crainte de ne pas savoir s'y prendre ou de l'aimer comme son propre enfant. Il faut bien le comprendre et ne pas juger ce qui est bon ou ce qui ne l'est pas lorsqu'il s'agit de notre prochain.

Certains époux sans enfant verront dans l'adoption la réalisation du but premier de leur mariage en partageant leur bonheur familial avec un ou plusieurs enfants orphelins ou abandonnés par leurs parents « biologiques », leur offrant la vie de la grâce par le baptême, et la sécurité d'une famille aimante et stable.

Ces familles sont plus nombreuses qu'on pourrait le penser, et poussent même parfois leur générosité en choisissant des enfants malades ou handicapés. Elles ont appris dans la prière, et dans les signes plus ou moins lisibles de la Providence, que cela leur était demandé, et qu'ils auraient les grâces nécessaires pour mener à bien leur belle mission de parents adoptifs. Nous nous contenterons ici de parler de la nécessité de révéler à l'enfant adopté sa véritable situation.

Pour toute adoption, il y a eu abandon, volontaire ou non, et donc une séparation définitive que les enfants adoptés ne peuvent ignorer. Beaucoup de ces enfants n'ont été adoptés qu'après l'âge de deux ou trois ans. Ils ont passé le début de leur vie dans des hôpitaux, des orphelinats ou

des institutions, à moins qu'ils n'aient été confiés à une succession de nourrices différentes. Aucun attachement durable n'a pu se faire mais ils ont accumulé des ruptures. D'autres, heureusement, sont adoptés très jeunes, âgés de quelques semaines ou quelques mois, ou n'ont connu qu'une seule nourrice. Aucun attachement durable n'a alors été vécu.

Quand cela est possible, il est préférable que les parents adoptifs qui vont chercher leur enfant (dans la majorité des cas dans un pays étranger) puissent rester sur place quelque temps, pour apprivoiser cet enfant, mieux connaître ses conditions de vie, ses habitudes, sa façon de se nourrir ou de dormir qui peuvent varier selon les civilisations et les cultures. Cela permettra ensuite de mieux comprendre ses réactions.

Dire la vérité à son enfant sur ses origines n'est pas une question d'âge. La psychologue, Bernadette Lemoine*, préconise de le dire déjà au bébé ou tout jeune enfant, avec des paroles affectueuses et rassurantes : « Tu as un papa et une maman qui t'ont donné la vie. Ils ont accepté que ce soit nous qui te fassions grandir. Nous sommes heureux de te donner tout notre amour. Nous sommes ton papa et ta maman pour toujours. » Si le petit entend parler de son adoption depuis son plus jeune âge, il ne se sentira pas trahi ensuite. Quel choc, en revanche, s'il apprend beaucoup plus tard qu'on lui a caché cette vérité. Comment ne pas se sentir blessé lorsqu'on réalise soudain que ses parents ne sont pas les siens ! Quand la psychologue reçoit un enfant adopté, elle lui dit : « Tes parents adoptifs sont là pour t'aimer, pour prendre soin de toi, te permettre de grandir, de devenir adulte et de vivre ta vie très heureux. Tes parents selon le sang t'ont fait le merveilleux cadeau de la vie. Tu peux leur dire merci pour cela, et leur en être reconnaissant. »

C'est important pour l'enfant de savoir que ses parents biologiques ont fait beaucoup en lui donnant la vie.

Plus tard on lui expliquera qu'il n'a pas été abandonné parce qu'il était « mauvais ». Au contraire, parce qu'il a beaucoup de prix, celle qui l'a mis au monde l'a confié à des parents adoptifs. Pour des raisons psychologiques, économiques ou politiques (un pays en guerre par exemple), sa mère a pensé qu'il ne lui serait pas possible de le faire grandir. Elle a accepté de transmettre son « trésor » à un papa et une maman qui lui donnerait tout ce dont il aura besoin pour grandir et être heureux.

Il est fréquent que, dans leur prière familiale, les parents adoptifs fassent une place à ces parents qu'ils ne connaissent pas, mais qui continuent de vivre dans un autre pays. Ils remercient Dieu pour le cadeau qu'ils ont reçu de ces personnes inconnues, ce petit garçon ou cette petite fille qui vit désormais chez eux.

Presque toujours, les enfants adoptés désirent un jour connaître leurs origines. C'est compliqué de vivre sans connaître le début de sa vie, ceux qui nous ont précédés, les maillons de la chaîne à laquelle nous appartenons. Mais il est très difficile de trouver les origines d'un enfant adopté. Certains viennent de pays lointains et l'on ne connaît pas toujours les circonstances de l'abandon. Si l'enfant insiste vraiment, et que cela l'empêche d'aller de l'avant, on peut l'accompagner dans son pays d'origine et lui permettre de connaître la terre où il est né, de se familiariser avec la culture dont il est issu, de voir peut-être l'hôpital ou l'orphelinat dans lequel il a vécu au début de sa vie. Mais inutile de faire cette démarche s'il n'en éprouve aucun besoin. Si ce deuil est fait, si l'enfant se sent bien dans sa famille adoptive, il ne faut surtout pas retourner en arrière. Ce qui est fini est fini !

Sans s'alarmer à l'avance, on sera un peu plus vigilant avec des enfants adoptés puisque ces enfants ont rencontré une difficulté majeure

dès le début de leur vie. Par exemple, quand la gestation a été difficile (situation de guerre, dénutrition de la maman, violences conjugales ou abandon de la femme enceinte, etc.) nous savons que ce sont des facteurs de fragilisation pour l'enfant. Son « tissu affectif » est plus fragile et craque plus facilement. Certains d'entre eux sont plus vulnérables que la moyenne des enfants, comme le montre souvent leurs réactions face à l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille (biologique ou non). La peur d'être exclu, la volonté d'avoir en exclusivité l'affection de leurs parents les conduisent à des réactions parfois violentes. Les enfants adoptés ont une conscience plus aiguë de la séparation. Chacune d'entre elles, même normale, ouvre à nouveau une blessure dont la cicatrice reste fragile.

« Dans le mot abandon, il y a aussi le mot « don ». On peut considérer que l'enfant abandonné est un don. La grâce des parents adoptifs, et de tous ceux qui les entourent, est de faire fructifier ce don. » (B. Lemoine)

S. de Lédinghen

*Bernadette Lemoine « Maman, ne me quitte pas ! Accompagner l'enfant dans les séparations de la vie » Ed. Saint Paul

Il était une fois deux femmes
Qui ne s'étaient jamais rencontrées.
L'une dont tu ne te souviens pas,
L'autre que tu appelles « Maman ».
(...)
La première te donna la vie,
La seconde t'apprit comment la vivre.
L'une te donna ses racines,
L'autre t'offrit son nom.
L'une reçut ton premier sourire,
L'autre sécha tes larmes.
L'une t'offrit en adoption,
C'est tout ce qu'elle pouvait faire pour toi.
L'autre pria pour avoir un enfant,
Et Dieu la mena vers toi.
(Auteur anonyme)



Bertrand et Anne souffrent par leur fils étudiant, épris d'indépendance, victime de mauvaises amitiés et qui semble abandonner une partie de ce qu'il a reçu en famille et en pension. Comment garder le lien avec ce fils, et l'unité familiale, sans mettre en danger les plus jeunes frères ?

Paul et Sabine se sont brouillés avec leur premier jeune ménage pour des indécidables des deux côtés... Qui doit demander pardon ? Le père pour conserver la paix dans la famille doit-il fermer les yeux et « passer l'éponge » ?

Quelques principes peuvent aider à aborder saintement ces deux types de situation.

Le père, garant du Bien Commun

En tant que chef de famille, le père est le garant de son Bien Commun. Ce Bien Commun, outre un minimum de sécurité matérielle, nécessite la paix et l'unité dans la famille. Sans paix, qui est la tranquillité de l'ordre, pas de vie spirituelle solide, des difficultés pour l'épanouissement des enfants, et un risque de se faire emporter par ses passions. Cette paix s'épanouira dans l'unité de la famille.

Nous sommes appelés à refléter dans nos familles la beauté et l'unité de la Sainte Trinité, rien de moins ! Les parents donnent la vie (par procuration de Dieu le Père), les enfants imitent Jésus, l'unité de la famille est l'image du Saint Esprit qui unit l'ensemble dans un élan d'amour et lui donne sa force.

Par ces réflexions, nous comprenons mieux la beauté et la hauteur de la mission qui nous attend avec la grâce de Dieu, mais aussi le dommage grave qu'est la rupture de l'unité dans la famille.

« Il est nécessaire de croire cette unité possible et de se dire qu'elle ne se fera pas sans vous. Quel que soit l'état actuel de votre foyer, quand bien même les difficultés vous paraissent insurmontables, dites vous bien que la situation n'est pas

irréversible. Si chacun y met du sien, la vie commune peut devenir plus agréable et plus douce¹. »
Considérons en premier lieu, ce qui unit. Ce sont d'abord les liens du sang qui sont si forts que le premier commandement envers le prochain concerne l'honneur dû aux parents. Ces liens ne doivent pas être reniés même si nous avons des divergences avec nos enfants ou nos parents.

A ces liens du sang s'ajoutent l'union de vie surnaturelle, l'union de la grâce, de la foi, de la charité. La charité va renforcer, élever et purifier nos liens naturels.

Vérités essentielles ou opinions ?

Si la Foi ou les Mœurs enseignées par l'Église sont publiquement en cause, ou qu'il y a un danger immédiat pour les enfants, il est nécessaire de réagir, en rappelant l'importance de ces vérités dans notre famille, et en éloignant les enfants des situations de désaccords.

S'il doit y avoir une discussion avec un étudiant ou un jeune ménage sur ces sujets graves, il sera approprié de la tenir en privé.

Mais lorsqu'il s'agit de nos opinions propres ou de matières moins graves, restons bienveillants. N'oublions pas que nos adolescents grandissent et doivent former leur jugement d'adulte, en exerçant de plus en plus leur liberté. Mystère de la liberté, cadeau de Dieu, pas toujours bien utilisé !

Lorsque notre fils aura quitté son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, notre bienveillance et notre prudence devront redoubler même si le conjoint apporte des habitudes ou des réactions qui nous agacent².

Un risque fréquent

En effet, l'amour des discussions oiseuses et des contestations inutiles est une faute. Il faut « déférer volontiers au sentiment d'autrui, toutes

les fois que les intérêts du royaume de Dieu ne sont point en jeu. (...) Ce qui nous porte à entrer en discussion, c'est souvent le souci de sauvegarder notre réputation, de défendre notre honneur. D'une part, le souci du point d'honneur, dit Ste Thérèse, est un des plus sérieux obstacles que rencontre l'avancement spirituel. D'autre part, à vouloir ainsi défendre à tout propos sa réputation (ou son point de vue), on s'expose à perdre des biens d'une valeur beaucoup plus considérable tels que la charité et la paix de son cœur. On s'engage dans une voie sans issue, les contestations de ce genre n'aboutissant jamais à convaincre l'adversaire ; on s'expose à monter de ton, à devenir violent. Le cœur s'embrase d'une ardeur qui le poursuivra ... il retournera sous mille formes les arguments déjà employés, en cherchera de nouveaux, se persuadera de son bon droit, n'aura ni trêve ni repos qu'il n'ait repris la lutte... dans ce genre de rencontre, le vrai vainqueur est celui qui se tait, et il y a beaucoup plus de gloire à se retirer doucement qu'à triompher à force de cris³ ».

Ainsi, un père de famille n'hésitera pas à faire le premier pas, autant de fois que nécessaire, pour demander pardon de ses éventuelles maladresses et réparer les brouilles avec ses enfants mariés. Chacun restera maître dans son foyer, avec des règles de vie en commun propices à la paix et au respect.

La douceur avant tout

L'irritation visible ou la colère peuvent avoir des conséquences irréparables. Au lieu de convaincre et toucher l'interlocuteur, nous allons durcir son cœur, blesser sa sensibilité et son amour-propre, surtout lorsque nous sommes face à un plus jeune et plus fougueux que nous.

« Aussi quiconque recherche la paix du Christ doit s'appliquer à déraciner de son cœur cette funeste passion. La première résolution est de ne pas satisfaire sa colère et ne jamais mettre à exécution les actes qu'elle inspire. Ne jamais prendre une sanction sans en avoir pesé les conséquences devant Dieu ; s'imposer toujours un délai avant

d'agir⁴ ».

« Apprenez de Moi que je suis doux et humble de cœur (St Math.XI,29). Remarquons que le Maître pose la douceur avant l'humilité, indiquant par là que nul ne peut espérer venir à bout de l'orgueil, s'il ne commence par pacifier son âme et la guérir de ses emportements⁵ ».



Convertir et non convaincre

Gardons à l'esprit que notre objectif est l'unité de la famille, et la conversion de ceux qui seraient éloignés de la Foi.

Plus que les discours ; la prière, les sacrifices et l'exemple seront des moyens efficaces. Nous trouverons probablement le temps trop long, mais c'est celui du Bon Dieu... Qui comptera le nombre d'âmes sauvées par l'intercession de la Sainte Vierge parfois au dernier moment ?

Nous semons, mais nos prières et nos œuvres porteront du fruit, peut-être après notre mort...

Développer la bonne humeur

Une manière de rester bien unis et de pratiquer la charité en famille consiste à ne pas se laisser aller à la mauvaise humeur et à ne pas se plaindre.

Évitons le surmenage et l'oisiveté, qui sont deux causes principales de mauvaise humeur.

Organisons une occupation judicieuse de notre temps, avec des temps en commun et des temps

libres pour chacun et vivons sous le regard de Dieu, évitant les couchers tardifs qui peuvent engendrer plus facilement les élans d'humeur ! En offrant notre journée au Bon Dieu, en portant nos difficultés avec lui, en acceptant les imperfections des autres pour Lui, nous préparons le terrain.

Habituons nous à voir le bon côté des choses et à rechercher les beaux côtés des personnes de notre entourage. Dans notre vie, le positif aide à accepter le négatif. Faisons un effort, pour voir ce qu'il y a de bon chez chacun et le dire ! C'est un moyen efficace pour encourager les progrès des uns et des autres.

Ne prenons pas parti pour l'un ou l'autre de nos enfants en cas de conflit entre eux, mais aidons les à prendre de la hauteur et considérer le point de vue de l'autre et la nécessité de la paix. Encourageons au pardon mutuel, à une paix sincère l'un vis-à-vis de l'autre.

C'est par les menus faits de la vie quotidienne, les attentions, la douceur que nous créons une atmosphère propice dans notre famille.

« Regarder ce qui unit, développer la bonne humeur, ne pas se plaindre, mettre sa parole au service de la charité, pardonner... »⁶

Le père de famille est gardien de la paix et de l'unité !

Hervé Lepère

¹ La Famille Catholique, abbé Troadec

² Sur ce thème, voir la rubrique Grands Parents des revues Foyers Ardents N° 9 et 10

³ Les instruments de la perfection, dom Jean de Mauléon.

⁴ Idem

⁵ Idem

⁶ La Famille Catholique, abbé Troadec

Au vu des nombreuses commandes nous avons réédité toute la collection !
Commandez nos anciens numéros à nouveau disponibles
(25 € par an, soit 6 numéros ou 5 € l'un, port compris) :

N° 1 à 7 : Thèmes variés

N° 8 : La Patrie

N° 9 : Fatima et le communisme

N° 10 : Des vacances catholiques pour nos enfants

N° 11 : Pour que le Christ règne !

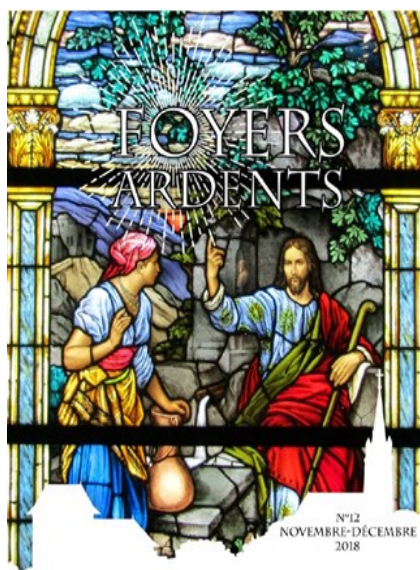
N° 12 : Savoir donner

N° 13 : Savoir recevoir

N° 14 : Notre amour pour l'Eglise

N° 15 : Mission spéciale

N° 16 : D'hier à aujourd'hui



Savoir donner

N° 17 : Mendiants de Dieu

N° 18 : L'économie familiale

N° 19 : La souffrance

N° 20 : La cohérence

N° 21 : La noblesse d'âme

N° 22 : La solitude

N° 23 : La vertu de force

N° 24 : Le chef de famille

N° 25 : Le pardon

N° 26 : La prière

N° 27 : Liberté et addictions

Tout foyer, lorsqu'il vient de se fonder, ne connaît pas les difficultés qui seront siennes, et ne les imagine pas. C'est tant mieux, sinon aucun ne se formerait... Mais un jour, la croix est là, qu'elle vienne de nos imprudences, ou qu'elle soit soudainement donnée.

Et avec elle, l'incompréhension, l'inquiétude, la tristesse. Nous avons tant de mal à voir les événements comme Dieu les voit, et pourquoi Il les permet. Mais tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu, alors...

Ne pas oublier que le Père est toujours là, et le Saint Esprit qu'il faut implorer avant de se précipiter sur la solution que notre nature suggère d'instinct, comme un noyé qui s'accroche à la première épave ou se débat avec force. Les conseils avisés d'un prêtre ou d'une âme consacrée sont aussi là pour nous éclairer et garder un esprit chrétien, paisible.

Ignorer les remarques du monde ou si la difficulté est interne au foyer, ne pas accuser l'autre de tous les maux, c'est si facile et si spontané parfois. Puiser dans les grâces du mariage qui ne font jamais défaut. Elles sont là mais nous oublions souvent de les faire nôtres et d'y être réceptifs, quoiqu'il en coûte à notre amour propre.

Rien n'est perdu, tant dans le support de la difficulté ou sa solution, que pour notre couronne future au ciel, si nous restons dociles en aimant ce mystère qui nous dépasse. Les moyens humains de don de soi aux autres pour nous oublier, de détente saine et joyeuse pour soulager la nature, la prière confiante, nous aideront à ne pas alourdir la croix en « tournant en boucle dessus ».

Bannir toute plainte excessive ou esprit d'amertume n'est pas chose aisée, nous sommes si faibles... Le danger peut être double : trop nous répandre sur nos difficultés ou au contraire nous taire et nous raidir pour tenir.

Omettre la simplicité de se confier alors qu'il existe autour de nous des âmes qui pourraient compatir et nous aider, est une erreur. Il nous faut aussi avoir la délicatesse de se pencher sur les peines du prochain pour oublier un peu les nôtres. Se rappeler que tout doit nous faire grandir, et que tout est grâce...

Notre Père, faites que nos épreuves portent des fruits, pour nous, pour les âmes dont nous avons la charge ou celles croisées le temps d'un instant. Faites que nous soyons bons instruments, dociles entre vos mains pour faire rayonner, à notre insu, Votre Amour.

Jeanne de Thuringe



Mois de juillet : mois du Précieux Sang

2 juillet : Fête de la Visitation

26 juillet : sainte Anne



Chère Bertille,

Je te remercie pour ta lettre et les nouvelles que tu me donnes. Tu me fais part de ta difficulté à consoler la peine de plusieurs foyers chrétiens, éprouvés par la perte d'un enfant ou qui n'ont pas la joie d'en avoir. Il est parfois bien dur de voir comment le Bon Dieu nous éprouve. J'ai réfléchi à ce que je pourrai te donner comme éléments pour les aider et il me semble qu'il y a plusieurs manières de considérer une épreuve. Soit nous la considérons comme une croix très lourde à porter que nous ne voulons pas, c'est alors que s'installe un repli sur soi, du dépit, de la colère et le bonheur s'échappe petit à petit de notre âme. Soit nous considérons que cette croix est un honneur que Notre-Seigneur nous fait de participer à sa Croix, l'épreuve paraît alors plus légère, nous sortons de nous-mêmes pour nous tourner vers le Bon Dieu, notre cœur s'épanouit et nous remplit d'amour.



Je sais, chère Bertille, que la deuxième solution n'est pas évidente à atteindre, qu'il est plus facile de s'appesantir sur sa tristesse que de grandir vers le Bon Dieu. Mais il n'est pas impossible d'y arriver, en effet, le Bon Dieu nous donne l'occasion d'exercer les vertus qui nous permettent de correspondre de plus en plus à sa volonté, car c'est cela l'essentiel, c'est le sens de notre vie : correspondre à la volonté du Bon Dieu. Deux vertus me semblent importantes dans ce contexte : l'humilité et la patience. Plus nous les travaillons tôt, plus nous aurons les armes nécessaires pour supporter les différentes croix que le Bon Dieu voudra bien nous donner. Pour ce faire, je vais m'appuyer sur les écrits de Mgr Ullathorne.

Tout d'abord il nous rappelle ce qu'est Dieu et ce que nous sommes à côté : « Nul maître n'a une intelligence aussi large que celle de Dieu, nul n'est aussi généreux. Mieux que personne il sait ce qui est en vous et connaît vos besoins ; il est le père le plus aimant et le plus libéral, l'ami le plus complètement exempt de toute jalousie ; personne ne vous aime si entièrement pour votre plus grand bien. D'autre part, il n'est pas de tyran aussi étroit et orgueilleux, aussi exigeant et soupçonneux, si absolument résolu à nous maintenir dans notre petitesse, que celui que nous connaissons tous si bien, dont une amère expérience nous a appris la tyrannie et qui s'appelle le moi. Or nécessairement vous devez choisir pour maître, soit Dieu, soit vous-même. Le dessein unique que poursuit le gouvernement bienfaisant de Dieu sur les âmes est de les enlever à elles-mêmes, pour les amener à sa vérité et à son bonheur¹. »

Il est alors bon de se rappeler ce qu'est la vertu : « La vertu chrétienne diffère de la vertu naturelle en ce qu'elle a son principe en Dieu. Elle a pour effet de nous rendre bons ainsi que nos œuvres, et de perfectionner notre âme selon le mode et dans la mesure où elle s'exerce. La vertu ne réside donc ni dans les sentiments, ni dans les sensations, non plus que dans une joie consciente de notre perfection, ainsi que certains ont la naïveté de se l'imaginer. Si le désir de la vertu dérive de son objet et résulte de son exercice, la récompense de la vertu chrétienne n'est ni en elle-même, ni dans les jouissances qu'elle nous procure, mais dans le Dieu des vertus, selon ce que dit saint Ambroise : « Celui qui se quitte lui-même pour adhérer à la vertu, perd ce qui est de lui et obtient les biens éternels². »

Mgr Ullathorne nous explique ensuite ce qu'est l'humilité : « La moins connue des vertus et par conséquent la plus méconnue est l'humilité, elle est cependant le véritable fondement de la religion chrétienne.

tienne. L'humilité confère à l'âme une beauté que les mots ne sauraient rendre et que l'on ne connaît que par expérience. C'est un trésor d'une valeur inexprimable, et le seul nom qui lui convienne est celui de don de Dieu. « Apprenez, a-t-il dit – non pas des anges, non pas des hommes, non pas des livres – mais apprenez par ma présence, ma lumière et mon action en vous « que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes³ ». Plus nous nous soumettons à Dieu, plus nous nous approchons de lui. Il est infiniment au-dessus de nous, mais par cette sujétion même nous montons jusqu'à lui, et nous trouvons en lui la vraie grandeur⁴. »

Par la suite, Mgr Ullathorne nous explique le lien qu'il y a entre l'humilité et la patience : « Il y a une connexion si intime entre la patience et l'humilité qu'elles ne peuvent beaucoup progresser ni l'une ni l'autre, sans se prêter un mutuel concours, pas plus que la charité ne croîtra en perfection, si elle est privée de leur secours. La patience est plus indispensable à l'homme spirituel que la nourriture, car celle-ci fortifie le corps et prévient ses défaillances, tandis que la première soutient l'âme, et aucune vertu, sans elle, ne peut être ferme et solide. [...] Dieu est notre patience, notre force, notre vigueur, pourvu que nous reposions nos âmes en lui, que nous adhérions à lui, et que nous soyons dociles à son influence fortifiante et en usions dans une loyale coopération. La patience est le tonique de notre nature affaiblie, elle fortifie la volonté, apaise les irritations qui troublent l'âme, tonifie les puissances dans l'unité, et donne de la stabilité à toutes les vertus. Comme l'arbre tire sa force de ce qu'il est enraciné dans la terre, l'âme, qui est l'arbre de la vertu, puise la sienne dans une patiente adhésion à Dieu. La patience se mêle à toutes nos luttes, à tous nos renoncements, à toutes nos souffrances, à toutes nos soumissions, et à tout ce que nous avons à faire. Là où la patience fait défaut, l'acte est faible et l'œuvre imparfaite⁵. »

Voilà, chère Bertille, ce que Mgr Ullathorne, nous explique sur ces belles vertus qui sont indispensables pour supporter les épreuves. Je vais lui laisser le soin de conclure : « Rien ne contribue davantage à la joie que l'habitude de regarder le bon côté des choses. Le bon côté est, en elles, le côté de Dieu. Mais, même à les prendre par leur côté humain, ce qui les fait paraître pires qu'elles ne sont est causé par l'envie, la jalousie et la malice de nos cœurs, s'imaginant faussement que ce qui abaisse les autres nous exalte. La patience doit dominer l'envie et réprimer l'idée de notre supériorité. La joie implique l'espérance, le courage, la confiance en Dieu, l'habitude de faire la sourde oreille aux doléances de l'amour-propre et une certaine joie tranquille dans le sentiment que, entre les mains de Dieu, « en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être » nous sommes à l'abri du danger. Pourquoi ne nous réjouissons-nous pas des biens de Dieu ? Il nous est permis de le faire pour les choses bonnes qui touchent aux sens, pourquoi pas des biens de l'âme ? Si le jour est pur et serein, nous jouissons de son allégresse. Pourquoi serions-nous moins joyeux lorsque la claire lumière de la vérité rayonne du Ciel sur nos âmes ? [...] Le grand ennemi de l'âme, ce n'est pas l'épreuve, mais c'est la tristesse, plaie saignante de l'amour-propre. « Nous pouvons être toujours dans la joie, dit saint Jean Chrysostome, pourvu que nous tenions notre tête un peu élevée au-dessus de la marée des choses humaines⁶. »

Je t'embrasse bien affectueusement,

Anne

¹ Mgr W.B.Ullathorne, o.s. b., *Humilité et patience*, ed Clovis, p 7-8

² Ibid. p 12

³ Saint Jean Climaque, *L'Echelle du Paradis*, 25° degré ; cf. Mt, 11,29

⁴ Mgr W.B.Ullathorne, o.s. b., *Humilité et patience*, ed. Clovis, p 20-21

⁵ Ibid. p 63-64

⁶ Ibid. p 104 à 106

Il semblerait parfois que la morosité nous guette, ce printemps tarde un peu à venir et nous nous surprenons à déambuler la mine défaite, le visage triste et sombre, de lourds nuages obscurcissent nos yeux, à moins qu'ils n'aillent jusqu'à embrumer notre cerveau.

Mais que se passe-t-il ? Celui-là doit certainement supporter une rude épreuve, doit se dire la boulangère qui n'arrive même pas à nous faire esquisser un sourire ! Est-ce cela ? Non, même pas, nous serions bien en peine de dire la raison de cette mine d'enterrement. Rien de précis, peut-être une inquiétude diffuse sur l'état de la société et notre avenir à l'intérieur de celle-ci. Le virus, la vaccination... Nul ne sait ce que l'avenir nous prépare alors on en parle à la radio, on en parle aux amis, on en parle en famille, on nous inquiète, on s'inquiète, on inquiète les autres, on entretient cette inquiétude permanente au fond de notre cœur. Mais qui est « on » ? N'est-ce pas l'éternel rabat-joie, qui ne supporte pas de voir le visage rayonnant des disciples de Celui qui a vaincu la mort ?

N'y en a-t-il pas un qui a intérêt à ce que le monde tremble devant l'inconnu de l'avenir et soit paralysé par la peur ? N'a-t-il pas intérêt à ce que paralysés, les hommes et surtout les catholiques arrêtent leurs entreprises de restauration ou de maintien du bien commun ?

Alors quoi ! Sommes-nous de ces trembleurs, de ces pleurnichards qui s'arrêtent sur le bord du chemin par crainte de découvrir où il mène ? Sommes-nous de ces fins de race dégénérés qui ont peur de leur ombre et se demandent s'ils sont bien des hommes ? Sommes-nous de ces craintifs qui n'osent pas paraître différents par peur des moqueries voire de l'amende ?

Ou sommes-nous de la race de nos preux ancêtres qui, le cœur plein de la joie profonde du chrétien, ont bâti les cathédrales et la civilisation chrétienne, l'ont défendue contre les assauts des mahométans ? Sommes-nous de la race de ces Charette, Cathelineau, La Rochejaquelein qui le sourire aux lèvres ont donné leur vie pour Dieu et pour le Roi ? Sommes-nous de la race de ces carmélites de Compiègne qui ont gravi bravement l'échafaud en priant pour leurs bourreaux ? Sommes-nous de la race de nos grands-oncles ou grands-pères, qui jeunes hommes dans la fleur de l'âge sont allés se faire faucher sur les champs de batailles de Verdun ?



Oui, nous sommes des enfants de Dieu, de Celui qui a vaincu le monde et la mort par son Sacrifice et sa Résurrection et cela nous emplit d'une joie intense et profonde qui ne peut se tarir et qui rayonne au-dedans et au dehors de nous quels que soient les événements car que peut-il nous arriver, que peut-il arriver à notre âme si elle est avec Jésus ? C'est pour cela que nous sommes joyeux et que nous espérons, que nous bâtissons et que nous nous donnons à tout ce qui est bien et bon.

« Raseurs » et conteurs de mauvaise aventure, passez votre chemin, ne propagez pas votre inquiétude sordide et ne paralysez pas nos forces !

« Le seul dégoût que nous devons avoir est celui de notre propre faiblesse. Plus notre temps nous est ennemi, plus nous devons le déchirer par un cruel éclat de nous-même, plus il fait effort pour nous éteindre, plus il doit être étoilé de nous » disait Abel Bonnard.

Alors quelle fête que la vie, quelle joie de pouvoir avancer dans la vie, libres comme l'eau, libres de la liberté des enfants de Dieu.

Et vive la boulangère ! Elle a bien droit à un sourire !

Antoine



Le Rivotril est un médicament dont peu de gens auraient entendu parler s'il n'avait fait l'objet d'une publicité inattendue dans les médias, lors du dernier confinement : pour traiter des patients malades, atteints par la pneumopathie Covid, isolés dans leurs chambres sans véritable prise en charge médicale, il aurait été employé pour hâter leur fin. D'où le parfum de scandale qui entoure désormais ce produit.

La question est maintenant de savoir comment ce médicament agit et dans quelles circonstances il peut être employé en médecine.

Le Rivotril porte un autre nom, le Clonazépam, dénomination commune internationale ou DCI ; il fait partie de la grande famille des Benzodiazépines.

Rapidement absorbées par le tube digestif et métabolisées au niveau du foie, ces substances sont les anxiolytiques les plus utilisés en raison de leur efficacité symptomatique rapide et de leur faible toxicité.

Elles possèdent des propriétés pharmacologiques communes : anxiolytiques, sédatives, amnésiantes, myorelaxantes, anticonvulsivantes expliquant leurs indications dans l'épilepsie, l'anxiété, l'insomnie. Mais elles produisent aussi des effets indésirables dont le plus évident est la sédation. Cet effet est le plus fréquent chez les personnes âgées chez lesquelles il entraîne des conséquences délétères comme les chutes.

Une cinquantaine de ces substances sont commercialisées dans le monde entier dont 18 en France et les plus connues sont l'Alprazolam (*Xanax*), le Clobazam (*Urbanyl*), le Clonazépam, le Diazépam (*Valium*) etc.

Elles agissent dans l'organisme en se fixant au niveau de récepteurs GABA de la cellule nerveuse et ralentissent la transmission de l'influx nerveux ; ainsi elles permettent d'augmenter le seuil d'apparition des convulsions et rendent plus difficiles leur survenue. C'est la raison pour laquelle ce médicament est tout d'abord utilisé pour soigner les crises d'épilepsie qui sont provoquées par une grande excitabilité cérébrale.

Elles ont également un effet anxiolytique réel, sédatif, amnésiantes, myorelaxantes. C'est pourquoi elles favorisent le sommeil. Ce ne sont pas directement des hypnotiques mais en entraînant un état de relaxation, elles permettent aux personnes qui les utilisent de se trouver coupées de l'anxiété, de la tension nerveuse et des multiples préoccupations mentales qui génèrent des angoisses.

Cet état de tension qui bloque la respiration, provoque de l'agitation dans les membres inférieurs, des contractures musculaires du dos, va peu à peu s'estomper et les crispations disparaissent.

A ces effets classiques thérapeutiques, s'ajoutent d'autres effets plus gênants comme la dépression respiratoire en agissant sur le centre neurologique de la respiration, ce qui entraîne l'impossibilité de respirer normalement.

C'est donc pour cette propriété que le Rivotril a été utilisé pour la sédation de patients âgés, victimes de cette pneumopathie Covid, qui altère la fonction respiratoire, en créant une fibrose pulmonaire et des complications vasculaires à type de thromboses.

Pensant que ces personnes étaient au-delà de toute ressource thérapeutique quant à leur maladie, il s'agissait alors de les soulager dans ces moments difficiles que constitue la détresse respiratoire. Cette explication n'est pas une justification à l'utilisation de ce produit dans ces circonstances car une prise en charge médicale plus précoce et plus adaptée aurait probablement permis d'éviter ce moyen thérapeutique ; elle n'est qu'un constat de son utilisation en vue d'apporter un soulagement à des patients dont le pronostic vital à court terme était de toute façon très défavorable.

Nous ne remettons pas en question l'intention droite des médecins qui se sont trouvés confrontés à ces situations tragiques et dont le *primum movens* est d'apporter un soulagement à leurs patients dans leurs derniers instants à défaut de pouvoir leur apporter une guérison.

Dr Rémy



Son enfant au Paradis

Fiers d'être
catholiques !

La religion catholique nous pousse à pratiquer la vertu d'Espérance à son plus haut degré, spécialement dans la force que représente la certitude du bonheur éternel. Humaine au plus haut point, tout autant que divine, voici la lettre que le Bienheureux Charles de Foucauld envoyait à sa sœur, alors qu'il avait appris la naissance, et la mort presque aussitôt après le baptême, de son petit Régis. Puisse cette lettre continuer à réconforter de nos jours tous les parents qui connaissent cette épreuve !

Nazareth, 12 février 1900

Ma chère Mimi, je viens de recevoir la dépêche envoyée hier... Tu as dû avoir de la peine de la mort de cet enfant, et j'en ai aussi à la pensée de la tienne..., mais je t'avoue que j'ai aussi une admiration profonde et que j'entre dans un ravissement plein de reconnaissance, quand je pense que toi, ma petite sœur, toi, pauvre voyageuse et pèlerine sur la terre, tu es déjà mère d'un saint... que ton enfant, celui à qui tu as donné la vie, est dans ce beau ciel auquel nous aspirons, après lequel nous soupignons... Le voici devenu, en un instant, l'aîné de ses frères et sœurs, l'aîné de ses parents, l'aîné de tous les hommes mortels : oh ! comme il est plus savant que les plus savants ! Tout ce que nous connaissons en énigme, il le voit clairement... Tout ce que nous désirons, il en jouit... Le but que nous poursuivons si péniblement, que nous nous estimerons trop heureux d'atteindre au prix d'une longue vie de combats et de souffrances, il y est arrivé dès le premier pas... Ces merveilles, « que l'œil de l'homme ne peut voir, ni ses oreilles entendre, ni son esprit comprendre », il les voit, les entend, en jouit..., il nage pour l'éternité dans un bonheur sans fin, et il s'enivre à la coupe des délices divines. Il contemple Dieu dans l'amour et la gloire, parmi les saints et les anges, dans le chœur des vierges dont il fait partie, et qui suit l'Agneau partout où Il va...

Tous tes autres enfants marchent péniblement vers cette Patrie céleste, espérant l'atteindre, mais n'en ayant pas la certitude, et pouvant en être à jamais exclus ; ils n'y arriveront sans doute qu'au prix de bien des luttes et des douleurs en cette vie, et peut-être encore après un long purgatoire : lui, ce cher petit ange, protecteur de ta famille, il a, d'un coup d'aile, volé vers la Patrie, et, sans peine, sans incertitude, par la libéralité du Seigneur Jésus-Christ, il jouit pour l'éternité de la vie de Dieu, de Jésus, de la Sainte-Vierge, de saint Joseph et du bonheur infini des élus... Comme il doit t'aimer !... Tes autres enfants pourront compter, ainsi que toi, sur un protecteur bien tendre : avoir un saint dans sa famille, quelle force ! Être mère d'un habitant du Ciel, quel honneur et quel bonheur ! Je le répète, j'entre dans une admiration ravie en pensant à cela : on estimait la mère de saint François d'Assise bien heureuse parce que, de son vivant, elle assista à la canonisation de son fils ; mille fois plus heureuse es-tu ! Tu sais, avec la même certitude qu'elle, que ton fils est un saint dans les cieux, et tu le sais dès le premier jour de ce fils chéri, sans le voir traverser, pour arriver à cette gloire, toute une vie de douleurs. Comme il t'est reconnaissant ! A tes autres enfants, tu as donné, avec la vie, l'espoir du bonheur céleste et, en même temps une condition soumise à bien des souffrances ; à celui-ci tu as donné, dès le premier instant, la réalité du bonheur des cieux, sans incertitude, sans attente, sans nul mélange d'aucune peine... Comme il est heureux et comme Jésus est bon de récompenser cet innocent d'une couronne immortelle et d'une gloire ineffable, sans qu'il n'ait jamais combattu ! C'est le prix du saint baptême, c'est le prix du Sang de Jésus. Lui qui a souffert et combattu assez pour avoir le droit de sauver les siens sans nul mérite de leur part, Il a assez de mérites pour introduire tous ceux qu'Il veut, à l'heure qu'Il veut, dans le

royaume de son Père.

Ma chérie, ne soit donc pas triste, mais répète plutôt avec la très Sainte Vierge : « Le Seigneur a fait pour moi de grandes choses... les générations me proclameront bienheureuse... » oui, bienheureuse, parce que tu es la mère d'un saint, parce que celui que ton sein a porté est déjà, à cette heure, éclatant de la gloire éternelle ; parce que, comme la mère de saint François d'Assise, tu as, encore vivante, le bonheur pénétrant et incomparable, bonheur vraiment ravissant et extasiant, de penser que ton fils est un saint, éternellement assis aux pieds de Jésus, éternellement appuyé sur Son Cœur, dans l'amour et la lumière des Anges et des Bienheureux.

14 février 1901

Que Régis ait toujours sa place dans les conversations de famille ; pensez tous à lui ; qu'il ne soit ni oublié de ses frères et sœurs, ni passé sous silence ; qu'on en parle souvent, comme d'un vivant ; il est plus vivant que nous tous qui sommes sur cette terre ; il est le seul parfaitement vivant de tes enfants, car seul, il a la vie éternelle que nous tous, nous pouvons perdre, hélas ! comme tant d'autres la perdent, mais que ce cher Régis nous aidera à obtenir.... Je le prie souvent avec fruit... Je lui demande de m'apprendre à prier, demande-le-lui aussi, et apprends à tes enfants à s'adresser à lui dans leurs besoins, il les aime tant, et il est puissant ! (...)

Les œuvres de miséricorde corporelle sont :

1. Donner à manger à ceux qui ont faim.
2. Donner à boire à ceux qui ont soif.
3. Vêtir ceux qui sont nus.
4. Loger les pèlerins.
5. Visiter les malades.
6. Visiter les prisonniers.
7. Ensevelir les morts.

Les œuvres de miséricorde spirituelle sont :

1. Conseiller ceux qui doutent.
2. Enseigner les ignorants.
3. Avertir les pécheurs.
4. Consoler les affligés.
5. Pardonner les offenses.
6. Supporter patiemment les personnes pénibles.
7. Prier Dieu pour les vivants et pour les morts.



15 août : Fête de l'Assomption



22 août : Fête du Cœur Immaculé de Marie



25 août : Saint Louis

Les pieds poudreux mais la joie chevillée au cœur.

Ils ont marché. Les Catholiques ont marché. A travers les champs de blé. En famille. Je les ai vus, ces fous. Tandis que la France déconfinée se ruait dans les supermarchés, les fous ont marché. Sous la pluie, dans le vent et le froid de ce mois de mai. Des fous vous dis-je ... De grosses chaussures aux pieds, mal protégés de la pluie par des ponchos froissés, fatigués, tirant ou portant les plus petits. Parce qu'ils ont marché en famille ces fous.

Si vous n'avez pas eu la chance de les voir passer, laissez-moi vous raconter !

Imaginez un troupeau de familles, des pères, des mères, des ados, des enfants de tous âges, beaucoup d'enfants, oh oui, comme vous ne pouvez l'imaginer. Du bruit, de la joie, des sourires, des pleurs, des grimaces, des farces, des larmes, des rires, les voilà qui passent.

Devant, des bannières, portées par des garçons aux bonnes gueules ! Oui, ils ont des bonnes gueules ces garçons, prompts à pousser un fauteuil ou prendre une poussette, à se précipiter au-devant d'une maman pour la décharger d'un sac ou d'un petit, enthousiastes pour remplacer un porteur de bannière ou pour entonner un chant plein d'entrain. A la pause, un ballon surgit d'un sac, et les voilà qui improvisent un foot. Dans la joie et la fougue de l'âge des grandes aventures de quinze ans. Oui ils ont des bonnes gueules ces garçons sans capuche sur le visage, sans écouteurs dans les oreilles, sans pieds qui traînent, sans regard désabusé sur le monde. Ce sont des garçons pleins de vie, turbulents et débordant d'énergie, ils sont la promesse des hommes de demain. Ils portent les bannières comme leurs ancêtres les étendards de Jeanne devant Orléans, comme les drapeaux fleurdelisés sous le feu des Bleus.

Puis il y a les filles ! Elles sont belles ces filles, pas comme le monde moderne le pense. Oh non, elles sont si loin de cela ! Car ces filles-là, regardez-les bien, elles portent la promesse de la vie au fond des yeux. Elles chantent, elles rient, elles sont généreuses et enthousiastes. Leurs rires sonnent dans le vent comme résonnent les chants des alouettes haut dans le ciel, leurs silhouettes gracieuses sont comme un champ de blé sous la brise. Ces filles-là, elles sont pleines de vie, de

cette vie qu'elles donneront un jour pour inonder la terre. De cette vie pas seulement naturelle, mais surnaturelle, la vie de Dieu dans les âmes.

Au milieu de la troupe, marchent les mamans, les courageuses mamans. Enceintes, ou tirant un petit par la main, ou même deux, portant un bébé dans les bras ou en bandoulière, s'enquérant sans cesse des uns et des autres, s'oubliant elles-mêmes, elles marchent. Elles portent tout le monde. Elles sont comme des madones, des madones couronnées, elles sont les mères de famille. Gloire à ces femmes qui marchent, qui donnent la vie au milieu de ce monde égoïste qui voit la maternité comme un esclavage, voire la déchéance de la femme. Elles brillent comme des phares dans la nuit, illuminant la génération qui vient des trésors de la génération qui s'en va.

Puis il y a les pères de familles. Ils sont là, ils commandent et entraînent, guident et encouragent, veillent et protègent sur la route, dirigent les méditations, au micro ou devant avec la carte. Ils sont l'étrave pour fendre la mer et ouvrir la voie, le gouvernail pour guider, la corne de brume pour alerter, les mâts et les voiles pour pousser le navire, l'armature de bois pour le faire tenir contre la vague en un tout insubmersible et mener la troupe au port du salut.

Voilà la troupe des familles catholiques qui chante sur les routes ! Le prêtre est au milieu d'eux, comme le Pasteur au milieu des brebis. Avant les âmes, célébrant la messe, instrument de Dieu pour donner la grâce sacramentelle. Pendant la messe tous chantent, s'immergent dans des actions de grâce profondes, après la communion, goûtant aux délices de la présence de Dieu. Tous les visages, recueillis, s'inclinent devant le Créateur et l'adorent. Si la grâce divine pouvait être visible, sûrement qu'elle prendrait cette forme-là ! « Venez Esprit Saint, remplissez le cœur de vos fidèles, il se fera une création nouvelle, et vous renouvellerez la face de la terre ». Ô Dieu, vous le faites déjà, et nous le voyons, dans le visage de ces gens qui marchent, pâle reflet de ce que vous accomplissez dans leurs âmes !

Ils sont là, à genoux devant Vous. Dans leurs jambes et leurs pieds, la fatigue de la route. Les pieds poudreux mais le cœur heureux. Le corps fatigué mais le cœur en paix. Ils viennent là avec tous leurs soucis, les tracas de la vie terrestre. Un enfant malade, une croix à porter, une situation financière précaire, un travail difficile. Ils portent

sur eux la misère de leurs péchés, de leurs lâchetés, de toutes les trahisons dont par faiblesse ils se sont rendus coupables. Ils jettent tout cela à vos pieds. Ils marchent aussi, submergés par la peur de l'avenir qui semble aux mains des impies. La France malmenée, trahie, livrée à l'étranger. L'Eglise tourmentée, moquée, assaillie de toute part, le Christ Roi tourné en dérision, ses droits bafoués. Cette pauvre Eglise, ils la voient souffrir, elle dont la lumière semble disparaître sous les Ténèbres de l'erreur, de l'hérésie, du loup dans la bergerie. Alors ils portent toutes ces misères et ces peurs sur leurs épaules. Ils se sentent parfois seuls. Faibles. Terrassés. Mais vous, Ô Dieu, vous vous tenez au milieu d'eux. Vous prenez leurs fardeaux. Vous avez porté la croix, jusqu'à la mort, pour détruire tout péché et toute misère. Vous avez déjà détruit leurs fardeaux au Golgotha.



Et Vous donnez votre grâce, en abondance, comme un flot fougueux et impétueux, comme un fleuve puissant qui façonne la terre et irrigue les champs. Vous donnez vos dons pour que la lumière brille. Pour que, comme les flèches de la cathédrale jaillissent soudain au-dessus des blés, des saints jaillissent de ces familles Catholiques. Des prêtres, des religieux, des religieuses ! Des Jeanne, Geneviève, Thérèse, Zélie et Madeleine. Des Louis, François-Xavier, Foucault, Pierre, Dominique et Augustin. Des pierres pour rebâtir la cathédrale. De l'huile pour la consacrer. Du pain pour devenir votre Corps et nourrir les âmes, du vin pour devenir votre Sang et les abreuver. De l'encens pour honorer votre majesté, jusqu'aux hautes voûtes de pierre, et au-delà, jusque devant votre saint trône de gloire. Des cierges, des torches immenses pour éclairer les cœurs perdus, rassembler le troupeau. Ô Dieu, inondez de vos dons ces familles qui Vous aiment et l'ont montré en marchant, suscitez parmi eux des âmes saintes que Vous moissonnez au temps que Vous voudrez. Et même, que tous ces enfants aux cœurs purs deviennent prêtres ou religieux si Vous le voulez. Vous moissonnez ces âmes belles et généreuses, forgées par le sacrifice, dans les petites choses, par les petits oublis de

soi dans la vie ordinaire. Ces petits riens offerts chaque jour pour votre gloire, qui sont comme les pas du pèlerin patiemment mis l'un devant l'autre sur les routes de Chartres, ces petits riens qui préparent les grands cœurs pour qu'au jour du dernier sacrifice l'armée des saints se lève.

Ils ne sont pas seuls dans ce monde dégénéré, les trompettes de l'Eglise triomphante sonnent avec eux, c'est là qu'ils vont, c'est pour cela qu'ils meurent au péché, qu'ils meurent au confort et aux plaisirs, qu'ils mourront peut-être demain sous le fer des impies.

Peu importe la mort, car au bout de la route se lèvent les flèches de la cathédrale. Car au bout de la route se dressent les portails triomphants de la Cité céleste. Car au bout de la route sont les délices du

repos en Dieu après le sacrifice de la marche sur terre. Car au bout de la route la gloire de Dieu illumine dans les siècles des siècles.

Il n'y a plus de roi. Ils l'ont tué. Il n'y a plus de paysans, ils assassinent les derniers. Il n'y a presque plus de prêtres, ils les ont profanés. Mais il y a encore des pèlerins. Beaucoup de pèlerins. Leurs drapeaux et leurs chants claquent depuis la terre à la face du Ciel ! Les assassins, les impies, tous ceux qui haïssent Dieu et ses enfants, ce sont eux les vaincus ! Dieu a détruit le péché et vaincu la mort. « *Et il se fera une Création nouvelle* ». La voilà cette Création nouvelle, elle marche à la Pentecôte, sur les routes. Elle avance, rachetée par Jésus-Christ, baignée des dons du Saint-Esprit, elle marche vers la Cité céleste pour chanter la gloire du Père. Alors vous autres, Satan et ses esclaves, retirez-vous, les saints Anges combattent avec eux, Marie, forte comme une armée rangée en bataille, les couvre de son manteau, Dieu Lui-même, les prend dans sa main. Retirez-vous, Satan et autres esprits mauvais, laissez les fils de Dieu, les gueux de la terre, entrer dans la gloire !

Louis d'Henriques

La question peut a priori sembler surprenante, voire un peu décalée, puisqu'à plusieurs reprises en 2020, pour une durée de plus de deux mois, et pour de plus brèves périodes en 2021, l'Etat a décidé la fermeture des écoles et demandé aux parents d'assurer eux-mêmes l'instruction de leurs enfants. Cette situation exceptionnelle, due à la crise sanitaire, marque quand même la reconnaissance du rôle de premiers éducateurs dévolu aux parents, l'école n'agissant en principe que par délégation de ceux-ci.

L'interdiction de l'école à la maison a été annoncée par Emmanuel Macron dans son discours des Mureaux d'octobre 2020 et présentée comme la mesure phare de son plan de lutte contre le séparatisme islamique. Le président a même placé cette réforme au même niveau que les lois votées en 1882 et 1884 à l'initiative de Jules Ferry pour créer l'école primaire laïque et obligatoire de 6 à 14 ans. Au moins la III^{ème} République avait-elle préservé la liberté des parents de donner eux-mêmes l'instruction à leurs enfants.

Cette mesure a été votée à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi confortant le respect des principes de la République le 16 février 2021. Ce fut la mesure la plus discutée par les députés, son examen a duré près d'une journée entière et le gouvernement a dû faire des concessions - assez limitées en réalité - pour surmonter les réticences de quelques-uns des élus de sa majorité. Le Sénat a repoussé la réforme lorsqu'il a examiné le projet de loi en avril 2021. La commission mixte paritaire, composée de sept députés et sept sénateurs, n'a pu concilier, lorsqu'elle s'est réunie le 12 mai 2021, les positions opposées des deux assemblées. Une nouvelle lecture dans chacune d'entre elles, probablement en juillet, précèdera un ultime vote par l'Assemblée nationale. Parmi les dispositions de la loi qui seront soumises à l'appréciation du Conseil constitutionnel, l'inter-

diction de l'instruction en famille figurera en bonne place. La décision du Conseil sera très attendue pour connaître toute la portée de la protection constitutionnelle de la liberté de l'enseignement : en effet, aucune des lois ayant encadré la possibilité pour les parents de donner l'instruction à leurs enfants ne lui a été déférée.

Un bref rappel de l'état du droit existant précèdera une présentation des dispositions du projet de loi du gouvernement sur l'instruction en famille et l'examen des positions respectives de l'Assemblée nationale et du Sénat. Une appréciation critique de la réforme conclura le présent article.

L'état du droit

Le code de l'éducation affirme dans le premier de ses articles le droit de l'enfant à l'éducation qui doit lui permettre de développer sa personnalité, son sens moral et son esprit critique, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, de partager les valeurs de la République et d'exercer sa citoyenneté. Le même code définit le droit de l'enfant à l'instruction qui, en plus de l'éducation, a pour objet de garantir l'acquisition des éléments fondamentaux du savoir. Il y aurait sûrement beaucoup à dire sur ce mélange des genres mais ce n'est pas l'objet de cet article. L'instruction est donnée par priorité dans les établissements d'enseignement bien qu'elle puisse être aussi donnée dans les familles.

Les familles qui font le choix de donner l'instruction à leurs enfants, et la question devrait se poser d'autant plus souvent que l'âge à partir duquel la scolarité obligatoire a été abaissée en 2019 de six à trois ans, doivent le déclarer chaque année à la mairie et à l'académie. L'absence de déclaration est pénalement sanctionnée. Des contrôles sont prévus : un contrôle administratif par le maire, chaque année puis tous les deux ans, doit lui permettre de s'assurer des raisons avancées par la famille pour justifier un tel choix et de vérifier qu'il est donné aux enfants une instruc-

tion compatible avec leur état de santé ; un contrôle pédagogique effectué par l'académie, en principe chaque année, porte sur la réalité de l'instruction dispensée, ainsi que sur les acquisitions de l'enfant et sa progression. Lorsque les résultats du contrôle pédagogique sont jugés insuffisants, un second contrôle est organisé et, si celui-ci est considéré comme défectueux, l'inspection académique peut mettre en demeure les parents d'inscrire leur enfant dans un établissement d'enseignement public ou privé.

Le projet de loi du gouvernement

L'article 21 du projet de loi confortant le respect des principes de la République pose le principe de l'instruction obligatoire de 3 à 16 ans dans des établissements d'enseignement sauf dérogation accordée par l'autorité académique dans quatre cas limitativement énumérés que sont (i) l'état de santé de l'enfant ou son handicap, (ii) la pratique d'activités sportives ou artistiques intensives, (iii) l'itinérance de la famille ou l'éloignement d'un établissement scolaire, et (iv) l'existence d'une situation particulière propre à l'enfant sous réserve que les personnes responsables de l'enfant justifient de leur capacité à donner l'instruction dans la famille dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le projet de loi interdit aux parents de pouvoir invoquer à l'appui de leur demande de dérogation leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Le fait de donner l'instruction dans la famille sans avoir obtenu de dérogation est pénalement sanctionné.

Les apports de l'Assemblée nationale

Pour l'Assemblée nationale, la liberté de l'enseignement, qui est une liberté de rang constitutionnel, comprend le droit d'ouvrir des établissements d'enseignement privés et le droit des parents d'y inscrire ses enfants, que ces établissements aient signé ou non un contrat avec l'Etat.

Elle ne recouvre pas explicitement la possibilité pour les parents de donner aux enfants l'instruction dans la famille. Pour la majorité des députés, la liberté de l'enseignement doit être mise en balance avec le droit des enfants à l'instruction qui s'exerce par priorité dans les écoles.

La nécessité d'une réforme de la législation existante est liée, d'après l'Assemblée, à la forte augmentation du nombre d'élèves scolarisés à la maison : celui-ci s'élevait à 18818 en 2010 (dont 25 % n'étaient pas inscrits au CNED) à 62 000 en 2020 (dont 75 % n'étaient pas inscrits au CNED).

Une telle augmentation doit toutefois être relativisée en raison de l'abaissement de six à trois ans de l'âge à partir duquel la scolarité est devenue obligatoire en 2019. Les autres raisons avancées sont liées à la nécessité d'assurer un droit effectif à l'instruction que ne garantirait pas l'instruction en famille, aux risques de dérive sectaire que ce mode d'éducation favoriserait, à l'utilisation de l'instruction en famille comme un paravent à des écoles privées non déclarées et à l'insuffisance des contrôles existants pour remédier aux situations à risque constatées.

Tous ces motifs ne laissent pas de surprendre. L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés à la maison aurait pu être l'occasion pour les pouvoirs publics de s'interroger sur le caractère défectueux de l'enseignement dispensé dans les établissements gérés par l'Etat. Le renforcement des contrôles mis en place par la loi Blanquer de 2019 est trop récent pour avoir pu faire l'objet d'une évaluation appropriée. Enfin, le risque de dérive sectaire n'existe-t-il pas pour les élèves scolarisés dans les établissements publics ?

L'Assemblée nationale n'a modifié qu'à la marge le projet du gouvernement. L'article 21 a certes plus que doublé de volume lors de son examen par les députés mais il n'a pas été fondamentalement modifié. Une bonne nouvelle à effet li-



mité dans le temps doit être remarquée : la réforme n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2022 au lieu de la rentrée 2021. En outre, l'autorisation est accordée de plein droit pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 aux enfants régulièrement instruits en famille avant la rentrée scolaire 2022 lorsque les résultats du contrôle pédagogique organisé par l'académie auront été satisfaisants. A côté de mesures très secondaires, deux modifications de fond ont été apportées au projet de loi : la mention selon laquelle les convictions philosophiques, politiques ou religieuses des parents ne peuvent être invoquées à l'appui d'une demande d'autorisation a été supprimée pour être remplacée par une disposition prévoyant que seul l'intérêt supérieur de l'enfant peut justifier une telle demande. La mention supprimée aurait fait courir au texte un fort risque d'inconstitutionnalité. La nouvelle rédaction, aux contours flous à défaut de définition de l'intérêt supérieur de l'en-

fant, peut s'analyser comme un repli tactique. La seconde modification complète le quatrième cas de dérogation qui devient « l'existence d'une situation particulière propre à l'enfant motivant un projet éducatif que les personnes responsables de l'enfant doivent présenter lors de la demande d'autorisation ». Quels projets éducatifs pourront être agréés par les académies ? La loi ne le dit pas mais la combinaison de ces deux modifications pourrait, en fonction du climat politique, constituer la base d'une évolution future du texte vers un régime moins contraignant.

Nous compléterons cet article dans le prochain numéro en présentant l'examen par le Sénat et les différentes modifications qui auront lieu pendant l'été.

Thierry de la Rollandière

Un peu de douceur...

Savoir-vivre à table, suite !

En complément de la liste des règles de savoir vivre à table, parue dans notre dernier numéro, voici la suite de ces principes de base :

11. Ne lorgnez pas l'assiette de votre voisin, en surveillant la façon dont il s'est servi.
12. Ne vous resservez pas, à moins que l'on vous le propose.
13. Mettez de petites portions dans votre bouche de façon à pouvoir répondre facilement à une question entre deux bouchées.
14. Ne saucez pas votre assiette.
15. Commencez à manger quand la maîtresse de maison a entamé elle-même son assiette.
16. Si vous avez un doute sur la façon dont un mets se déguste, attendez que l'hôtesse commence, pour voir comment elle s'y prend.
17. Si vous n'aimez pas un plat, forcez-vous et servez-vous une petite part. Si vous êtes allergique à un aliment, expliquez-le en vous excusant.



18. Posez vos couverts à la parallèle dans l'assiette quand vous avez fini.
19. Essuyez vos lèvres régulièrement en les tapotant avec votre serviette, et non en les frottant énergiquement. Et pensez-y systématiquement avant de boire pour éviter de laisser de vilaines traces sur votre verre.
20. Si vous êtes invité, ne vous levez pas de table pendant le repas. Si vous recevez, arrangez-vous pour ne pas trop quitter la table et vos invités durant le repas.

Suite et fin au prochain numéro...

Rivarol, homme de lettres de la seconde partie du XVIII^{ème} siècle connu pour sa finesse d'esprit et ses attaques contre les soi-disant philosophes des Lumières, parlait de la peur en ces mots : « Elle est la plus terrible des passions parce qu'elle fait ses premiers effets contre la raison ; elle paralyse le cœur et l'esprit ». Quelques années avant sa mort, il voyait la Révolution française éclater et répandre la Terreur sur tout le royaume. Plus de deux cents ans ont passé. Nous sommes bien loin du temps où les Colomes Infernales semaient la mort et la destruction, mais pourtant la Paix universelle promise par les Pères de la Révolution se fait encore attendre : la crise actuelle, plus sociale que sanitaire, a en effet servi, entre autres, à exposer à la face de tous cette peur qui dévore le cœur et l'esprit de ceux qui ne croient plus qu'en eux-mêmes. Intéressons-nous donc à cette passion de la peur, en tâchant tout d'abord de la définir en nous basant sur saint Thomas d'Aquin, puis en observant son utilisation comme moyen de contrôle des masses notamment dans le monde moderne, et enfin en essayant de lui rendre sa valeur propre aussi étonnant que cela puisse paraître.

La peur selon saint Thomas d'Aquin

« Toutes les passions, écrit le Docteur, découlent d'un même principe : l'amour ». Elles relèvent soit du concupiscible, soit de l'irascible, selon que le bien¹ désiré est simple ou ardu à acquérir. Ces deux catégories se subdivisent ensuite en passions « bonnes » ou « mauvaises », selon qu'elles attirent vers une chose considérée comme bonne ou qu'elle repousse une chose considérée comme mauvaise. Par exemple, l'amour à proprement parler est une « bonne » passion du concupiscible, opposée à la haine (on peut bien sûr aimer une mauvaise chose et haïr une bonne chose, mais cela est un autre sujet).

La peur, saint Thomas use plutôt du mot de crainte, est rattachée aux passions de l'irascible. Par opposition à l'audace, qui meut vers un bien difficile à atteindre, la crainte fuit un mal futur auquel il est difficile de résister. Ce mal ne peut être présent, auquel cas il s'agirait de la tristesse,

causée par la perte actuelle d'un bien. Il n'est pas non plus invincible, auquel cas l'on parlerait de désespoir. Saint Thomas distingue également deux sortes de maux : celui qui découle de l'agir humain et celui qui lui est extérieur. Dans le cas de l'agir de l'homme, le premier mal est le travail qui pèse à la nature. Il en résulte la paresse, « qui se refuse à agir par crainte d'un travail excessif ». Le second est l'atteinte à sa réputation, « l'infamie », intimement liée à l'orgueil. On reconnaît là les deux vices principaux de l'homme. Dans ce qui est extérieur à l'homme, le mal peut être difficile à surmonter en raison de sa grandeur (il est si grand que l'on ne sait quelle en sera l'issue), il s'agit alors de l'étonnement. Il peut être également insolite, inhabituel (il tire sa grandeur de notre imagination, qui le grossit exagérément), il s'agit alors de la stupeur². Enfin il peut être imprévisible et impossible à éviter (le « hasard »), il s'agit alors d'angoisse. Ces maux tirent leur puissance soit d'eux-mêmes (la mort, ...), soit de l'exagération de notre imagination, qui parce qu'elle n'est plus soumise à la volonté, a tendance à donner au mal plus d'importance qu'il n'en a réellement. Cette œuvre de l'imagination s'inscrit dans ce que nous pouvons appeler la « stratégie de la peur », dans le contrôle de l'homme moderne par les gouvernements et les instances révolutionnaires.

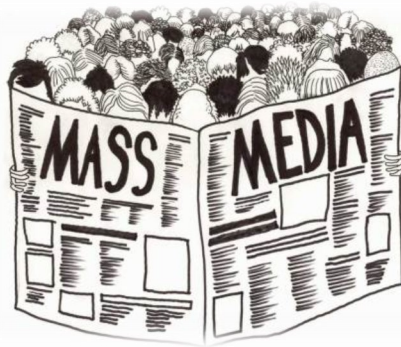
La stratégie de la peur

La peur joue un rôle capital dans le monde moderne, au vu de son utilisation par les deux grands pouvoirs que sont les gouvernements issus de la Révolution et les « Mass médias ».

Toute société se définit par un agir commun, par un but que partagent ses membres. Sous un gouvernement « traditionnel », le principal moteur de cet agir est naturellement l'amour du bien commun, qui dans le cas d'un pays n'est rien d'autre que l'harmonie entre les citoyens³ et leur épanouissement, de leur progression dans la vertu. Or cela implique nécessairement une connaissance du Bien et du Mal, moralement parlant, et donc une reconnaissance de l'existence de Dieu et la nécessité de Le servir. Les gouvernements

révolutionnaires ne peuvent bien sûr admettre cela, et par conséquent sont dans l'incapacité de définir un bien commun vers lequel tendre. Afin de rassembler les peuples et les mouvoir vers un objectif préalablement défini, ces gouvernements désignent alors un « mal commun » propre à terrifier les masses. Ce mal peut être réel (la guerre, ...) mais sera soigneusement déformé pour paraître encore plus effroyable (une épidémie, ...). Si cela ne suffit pas, on crée tout simplement ce mal commun (une mouvance politique, une menace extérieure, ...). Poussée par ce sentiment primal de la peur, excitée par les sens mais contre toute raison, la masse est alors le jouet de ses dirigeants qui l'agitent au gré de leur envie. Il ne peut en être autrement puisque toutes les sociétés naturelles, seuls corps organisés face à l'Etat, ont préalablement été éliminées. La masse se police alors naturellement, vouant à l'opprobre publique l'homme lucide qui voudrait résister et allant jusqu'à le déclarer « ennemi du bien commun », l'exposant aux poursuites judiciaires ou encore physiques, comme il en a été – et est toujours – le cas dans les dictatures communistes, même si nos démocraties modernes ne sont pas en reste. Situation orwellienne⁴ s'il en est. Cette domination par la peur ne serait cependant pas envisageable si les gouvernements modernes ne pouvaient compter sur un allié de poids : les Mass médias.

Groupes de diffusion massive de l'information, les Mass médias⁵ décident de ce qui doit être cru par les masses et de ce qui doit être ignoré. Un Etat révolutionnaire ne peut se passer d'eux pour exercer son contrôle sur la foule. Même si leurs moyens d'actions ne se limitent pas qu'à la peur, celle-ci reste dans notre monde individualiste et égoïste la passion la plus puissante et la plus efficace pour fédérer (momentanément) les individus contre un « mal commun » servant les besoins du régime. A force de répétition et d'amplification, de savantes altérations des faits voire de leur création de toute pièce, les médias donnent l'impression d'un mal irrésistible et omniprésent, propre à terrifier les individus car les menaçant dans leur confort, dans leur mode de vie paisible et égoïste. Selon les directives de l'Etat, les mé-



dias poussent ainsi la masse à agir dans un sens donné afin de prévenir ce mal que seule elle peut vaincre, ou la paralysent afin de laisser le champ libre au gouvernement⁶.

Après tout ceci, et il serait encore possible de développer plus avant le côté évidemment néfaste de la peur, il apparaît que cette passion est un obstacle au bonheur de l'homme et qu'elle doit être vigoureusement combattue. Cependant, elle peut être occasion d'actes vertueux, et non pas des moindres.

La nécessité de la peur

Que la peur soit une des passions les plus puissantes de l'homme, soit. Qu'elle lui soit un obstacle à sa sanctification et à sa progression dans la vertu, c'est certain. Mais qu'elle soit inconditionnellement mauvaise et nuisible, il ne peut en être question. Une passion n'est en soi ni bonne, ni mauvaise : sa valeur dépendra du pouvoir que nous lui laissons prendre sur notre intelligence, sur notre agir. De même qu'il existe une sainte colère qui pousse au bien, la crainte peut être bonne, et cela par rapport à soi, par rapport à la société et par rapport à Dieu.

L'expression la plus simple de la peur s'exprime par l'instinct de conservation, partagé par tous les êtres vivants⁷. De sa forme la plus basique qui est la fuite de ce qui porte atteinte à la vie de l'être et à sa santé, elle se retrouve chez l'homme, par phénomène d'opposition, dans la recherche d'un certain confort

et le développement de moyens atténuant la pénibilité du travail, même si cela peut facilement – et nous le voyons bien aujourd'hui – déboucher sur la luxure et la société de consommation. De plus, la peur est la condition *sine qua non* à l'éclosion de vertus comme la force, la persévérance, le courage, qui consistent justement dans le dépassement de cette peur. Le martyr n'est rien d'autre que le dépassement de la peur naturelle à l'homme pour un bien plus élevé : Dieu en personne. La peur est donc un moyen pour l'homme de s'élever, de devenir meilleur. A cela s'ajoute un côté bénéfique de la peur dans le maintien et le développement de la société.

La construction d'une société vertueuse, harmonieuse, commence par l'éducation et l'enseignement des enfants dans la famille d'abord, à l'école ensuite. Or, les éducateurs le savent bien, il y a trois manières d'éduquer et d'enseigner : par l'amour des parents et des maîtres d'abord, par le désir d'un bien ensuite (récompense, métier, ...), puis par la crainte d'une punition. Si celle-ci est le moyen le moins noble et méritoire, il n'en reste pas moins une étape souvent obligée pour forcer l'enfant à apprendre malgré lui. Cette crainte dépasse d'ailleurs les murs du foyer ou de la classe pour se retrouver dans les rues des villes : le passage à l'âge adulte ne rend malheureusement pas saints des hommes blessés par le péché originel. Il est donc nécessaire à la société politique de faire peur aux criminels, pour empêcher autant que possible les atteintes à la paix civile. La « peur du gendarme » est bonne en ce qu'elle est un obstacle supplémentaire à la réalisation d'un acte nuisible au bien commun : nous pouvons la comparer – toute proportion gardée - à cette voix de l'ange gardien, poussant à reconsidérer ce que l'on s'apprête à faire⁸.

Ces aspects positifs de la peur mènent à une autre vision autrement plus élevée : la crainte de Dieu. On retrouve dans cette expression la marque de l'amour qu'a une âme fidèle pour son Créateur, car ces mots, bien plus que la peur des châtiments divins, signifient la crainte d'offenser Dieu. Le juste a bien plus peur de lui-même que de Dieu. Il craint la faiblesse de sa nature qui le fait pécher « sept fois par jour ». Il a peur d'offenser son ami qui a tant fait pour lui. Ayant cette peur, il met alors tout en œuvre pour éviter les chutes, les maladroites, les abandons même minimes. Il emploie toutes ses forces à connaître ce Dieu-Frère, pour aimer ce qu'il aime, rejeter ce qu'il déteste, lui plaire à chaque instant. C'est en cela que « la crainte de Dieu est le début de la Sagesse ».

La crainte ne doit pas être pour nous un obstacle. La seule manière de la faire servir à notre bien est de la tenir fermement soumise à la raison, et à ne pas lui accorder plus d'importance que nécessaire. Son simple rôle est de nous avertir d'un danger, pas de nous empêcher de faire le bien. Sa domestication n'est bien sûr pas l'affaire d'une journée, elle peut être un combat d'une

vie, mais elle est un passage obligé pour progresser dans la vertu. La répétition des actes bons, mais redoutés, est comme la fabrication d'une armure. Elle ne supprime pas le danger, mais elle permet de passer outre et d'agir malgré lui. Ne nous illusionnons pas : notre peur indomptée est le seul moyen qui permet aux hommes de mal de triompher et de cracher au visage de Dieu. Coupons nos écrans, n'écoutons plus les voix des marchands de peur, appliquons-nous à connaître le Bon Dieu et à le servir : Il se chargera du reste. Face à l'angoisse qui paralyse nos contemporains et les pousse d'abandon en abandon, les condamnant à une vie pire que la mort, cultivons les vertus d'espérance et de persévérance et soyons fidèles jusqu'au bout :
« Ceux qui luttent, ce sont ceux qui vivent [...] Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour, Ou quelque saint labeur, ou quelque grand amour⁹. »

Un animateur du MJCF

Pour approfondir :

Somme Théologique, 1a, 2ae, q.41-44

Soyez des Hommes, F-A VUILLERMET

La Subversion, R. MUCCHIELLI

Groupes réducteurs et noyaux dirigeants, A. LOUBIER

¹ À ne pas confondre ici avec le Bien, moralement parlant. Un bien n'est ici qu'une chose que l'on recherche pour ce qu'elle nous apporte de plaisant, tout en pouvant être *in fine* nuisible (l'alcool, ...)

² Étonnement et stupeur sont ici à considérer par rapport à la grandeur dans le mal, et non par rapport à la simple surprise.

³ En tant que membres de la Cité politique, et non d'une quelconque république.

⁴ En référence à l'ouvrage de George Orwell, 1984.

⁵ Radio, télévision, films, journaux à grands tirages, réseaux sociaux sur Internet,...

⁶ Il arrive cependant que ces mêmes médias aient leurs propres objectifs, et s'érigent alors en contre-pouvoir se servant de la masse pour déstabiliser un Etat.

⁷ Hors végétaux, l'instinct nécessitant une certaine forme d'intelligence, même purement sensible.

⁸ Considérons cela dans le cadre d'une société juste, où les lois protègent le bien commun. Autrement, cette « peur du gendarme » fait partie de l'arsenal révolutionnaire.

⁹ Victor Hugo, les Châtiments

En 2018, est paru au Presses de Sciences Po un ouvrage de référence intitulé *L'entreprise et l'Évangile. Une histoire des patrons chrétiens*. C'est le mouvement patronal chrétien qui est étudié dans son ensemble au 20^{ème} siècle à partir des syndicats catholiques créés à la suite de l'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII de 1891 jusqu'aux Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC) d'aujourd'hui. Les auteurs se sont posés la question suivante : le patronat chrétien diffuse-t-il une vision particulière de l'entreprise ? De l'art de diriger une entreprise ? Au terme de leur enquête, ils écrivent p 201 « Disons le tout net : il n'existe pas selon nous de « théorie » ou de « doctrine » chrétienne de l'entreprise, qui serait synthétisée dans un ouvrage majeur. Il y a néanmoins plusieurs points fréquemment rappelés par les patrons chrétiens. Le premier point n'est guère original pour un mouvement patronal, mais il mérite d'être mentionné : il s'agit du respect de « l'autorité ». Comme l'explique un grand dirigeant catholique aux auteurs : « Pour nous chrétiens, nous savons bien que le patron, le chef est indispensable ».

Nous connaissons tous ce passage célèbre de l'Évangile dans lequel un centurion romain vient trouver le Christ pour lui demander de guérir un serviteur (chez saint Luc, 7,8 et saint Matthieu 8,9) : « Le centurion : "Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit ; mais dites seulement un mot, et mon serviteur sera guéri. Car moi qui suis sous des chefs, j'ai des soldats sous mes ordres, et je dis à l'un : "Va," et il va ; et à un autre : "Viens" et il vient ; et à mon serviteur : "Fais ceci" et il le fait. Ce qu'entendant, Jésus fut dans l'admiration, et il dit à ceux qui le suivaient : « Je vous le dis en vérité : dans Israël, chez personne je n'ai trouvé une si grande foi ». Cette affirma-



tion de l'autorité dans le domaine militaire, économique ou politique, comme elle peut l'être dans le domaine religieux, va toutefois de pair avec la nécessité du perfectionnement par le patron chrétien de son métier de chef : ce métier n'est pas considéré comme inné, il peut et doit s'apprendre. Le chef chrétien sera lui-même appelé à être un formateur et un entraîneur d'hommes. Le 3^{ème} point mis en avant par les patrons chrétiens concerne la conception de l'entreprise, « à la fois une cellule économique et sociale créatrice de biens et un centre d'échanges de services entre les hommes, à commencer par ses membres, apporteurs de travail et apporteurs de capital, dont chacun apporte en vue de recevoir ». Les finalités de l'entreprise sont souvent évoquées dans les publications du patronat chrétien. Ainsi, l'entreprise doit certes produire, procurer des moyens d'existence aux différentes catégories de personnes, mais aussi valoriser le travail bien fait et unir entre eux les membres de l'entreprise. On y reconnaît également l'affirmation des « finalités humaines de l'entreprise, indissociables de ses finalités économiques ». Ces finalités sont de contribuer au bien commun de la Cité et de pratiquer la vertu de justice à tous les niveaux de la hiérarchie.

La notion de « justice » est ainsi souvent mentionnée dans les textes produits par le patronat chrétien : « Il ne s'agit pas ici pour l'entreprise d'être généreuse, mais juste dans la répartition qu'elle propose en particulier dans les propositions relatives aux salaires dans les entreprises ». Ce point est fréquemment rappelé dans les Évangiles et les écrits des Apôtres. Saint Jacques (5, 1-6) l'exprime par exemple avec force : « Vous autres, maintenant, les riches ! Pleurez, lamentez-vous sur les malheurs qui vous attendent. Vos richesses sont pourries, vos vêtements sont mangés des mites,

vosre or et vosre argent sont rouillés. Cette rouille sera un témoignage contre vous, elle dévorera vosre chair comme un feu. Vous avez amassé des richesses, alors que nous sommes dans les derniers jours ! Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont moissonné vos champs, le voici qui crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur de l'univers. Vous avez mené sur terre une vie de luxe et de délices, et vous vous êtes rassasiés au jour du massacre. Vous avez condamné le juste et vous l'avez tué, sans qu'il vous oppose de résistance. » Saint Thomas d'Aquin a montré dans la *Somme Théologique* la dimension sociale de toute rémunération qu'un chef chrétien doit prodiguer à ses employés : celle-ci doit assurer la subsistance du travailleur, sa dignité et permettre une existence décente pour lui comme pour sa famille (élément totalement occulté aujourd'hui dans tout contrat de travail). Il écrira même : « Quand les riches conservent à leurs fins personnelles une surabondance nécessaire à la subsistance des pauvres, ils les volent, et si le pauvre s'empare de force de cette part qui est à lui, ce n'est pas le pauvre qui vole ». C'est pourquoi la rémunération ne peut être ramenée sans risque à un strict salaire à la pièce ou à la tâche car on perd alors de vue la contribution sociale du travailleur. De trop fortes disparités dans la répartition des richesses nuisent enfin au bien commun en favorisant l'apparition de troubles sociaux au sein des couches populaires de la société et des comportements immo-

raux et égoïstes au sein de l'élite dirigeante. Cette question de la juste rétribution est donc politique. Face à l'accroissement des inégalités de richesses, la pensée thomiste propose de moraliser l'économie, ce qui est le rôle du politique et qui permet ici de responsabiliser socialement les patrons dans leurs actions comme celle de la fixation d'une rémunération. Cette intervention du politique dans l'économie, afin d'assurer la cohésion sociale, est donc de la première importance et doit être bien comprise du patron chrétien.

Le sujet du chef d'entreprise chrétien a été fréquemment exploré par les fondateurs de la Cité Catholique et leurs amis. Le lecteur trouvera encore aujourd'hui de nombreux fruits à la lecture des ouvrages suivants :

Le pouvoir dans l'entreprise de Louis Salleron, édition C.L.C, 1981

Le chef d'entreprise de Marcel Clément, Nouvelles éditions latines, 1956

Le travail de Jean Ousset et Michel Creuzet, Cité Catholique, 1962

Economie et morale de Marcel De Corte, revista Personal y Derecho, 1977¹

Louis Lafargue

¹ Accessible en ligne gratuitement à cette adresse : <https://revistas.unav.edu/index.php/persona-y-derecho/article/view/32762>

Nouveau :

Après le **Rosaire des Mamans**, découvrez une nouvelle publication de Foyers Ardents : **Le Petit catéchisme de l'éducation à la pureté** du R.P. Joseph.

D'un usage pratique, ce petit catéchisme est destiné à tous les parents catholiques qui doivent connaître leurs devoirs dans la transmission à leurs enfants des lois de la vie. Appuyé sur l'enseignement des papes, ce livre montre qu'au-delà des connaissances, c'est en réalité toute une éducation à la pureté qui est requise. Dans une période si défavorable à cette vertu, voilà les réponses et les conseils donnés aux parents pour communiquer à leurs enfants ce qu'ils doivent savoir d'une manière vraiment surnaturelle, progressive et appropriée.

<http://foyers-ardents.org/abonnements/>

Prix : 5€ + frais de port : 2,16 euros (1 exemplaire) ; 3,94 euros (2 ou 3 exemplaires) ; 5,91 euros (4 à 6 exemplaires) ; 8,64 euros (7 à 9 exemplaires) ; offerts pour 10 exemplaires)



Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé

Connaître
et aimer
Dieu

« Bien vivre n'est rien d'autre qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit », et comment aimer Dieu si nous ne le connaissons pas ? Aimer Dieu ! Vaste programme ! Et l'aimerons-nous jamais assez ?

La maman pourra ainsi lire ou simplement s'inspirer de ces pensées pour entretenir un dialogue avec ses enfants ; elle l'adaptera à l'âge de chacun mais y trouvera l'inspiration nécessaire pour rendre la présence de Dieu réelle dans le quotidien matériel et froid qui nous entoure. Elle apprendra ainsi à ses enfants, petit à petit, à méditer ; point n'est besoin pour cela de développer tous les points de ce texte si un seul nourrit l'âme de l'enfant lors de ce moment privilégié.

Ainsi, quand les difficultés surgiront, que les épreuves inévitables surviendront, chacun aura acquis l'habitude de retrouver au fond de son cœur Celui qui ne déçoit jamais !

Que c'est difficile de pardonner, quand on a le cœur blessé ! Qu'est-ce que ce petit mot, **pardon**, face à l'affront que je viens de subir, ou à la perte de cet objet auquel je tenais tant ! « Pardon », c'est vite dit, vite oublié par celui qui le prononce, et moi je reste avec ma souffrance... Apprenez-moi, ô mon Dieu, à pardonner comme vous entièrement, de tout mon cœur, et à ne pas garder rancune du tort que l'on m'a fait. Pourrais-je rattraper tout le mal que je vous ai fait, toutes les larmes que j'ai fait couler sur les joues de votre mère, ô mon bon Jésus ? Est-ce que je réalise au moins la gravité de la moindre de mes fautes ? Et je voudrais si souvent, par des paroles blessantes et un visage dur, faire sentir à mon prochain combien son geste m'a offensé, alors que je me pardonne bien facilement à moi-même tant de mensonges et de péchés d'orgueil...

Combien de fois dois-je pardonner à mon prochain ? Sept fois, demande saint Pierre ? non, soixante-dix fois sept fois, répond Notre-Seigneur ! C'est-à-dire, autant de fois que d'offenses. Si je veux être pardonné de vous, ô mon Père du Ciel, il faut que je fasse de même avec celui qui m'a fait du tort, et que je lui remette sa dette comme je voudrais que vous me remettiez la mienne. Que suis-je face à vous ? Et pour qui êtes-vous mort sur la croix ? Pour moi, certainement, mais aussi pour mon prochain, celui-là même qui vient de m'irriter. Et peut-être vous soulagerais-je dans votre Passion, si je n'ajoute pas au péché, ou tout simplement à la maladresse d'autrui, la rancune et le refus de pardonner.

Le Bon Dieu, père d'une infinie miséricorde, ne me réclame pas un regret profond de mes péchés, avec de nombreuses larmes et un cœur déchiré. Il demande cependant que je veuille regretter. Quelle est la différence ? Quand j'ai mangé la moitié de la tablette de chocolat au goûter, hier, et qu'il n'y en avait plus assez pour ma petite sœur, j'ai fait un péché de gourmandise et d'égoïsme. J'ai demandé pardon, mais dans mon cœur j'avais du mal à regretter ce bon chocolat... en plus, Maman l'avait acheté avec des noisettes dedans ! Pourtant je voulais regretter, car je voyais bien que j'avais mal agi, mais mon cœur ne suivait pas cette volonté. C'est de cela qu'il s'agit. Je veux regretter, car j'ai fait de la peine au Bon Dieu, et à d'autres aussi, et je ne veux pas recommencer. Mon cœur voudrait bien, mais ma tête aime le Bon Dieu et ne veut plus le blesser. Alors le Bon Dieu me pardonne tout de même, et je vais travailler mon cœur pour qu'il suive ma tête, afin que la prochaine fois, si j'ai le malheur de recommencer, mon regret soit plus profond.

Avec mon prochain, il en est de même. Quand il me demande pardon, il a parfois du mal à regretter du fond du cœur, et je le sens bien, mais il essaye au moins avec sa volonté de le faire, et cela suffit. Comme le Bon Dieu lui pardonne, moi aussi. Et sans condition.

Quand cela devient difficile, je regarde Notre-Dame au pied de la Croix, qui accepte de devenir ma maman, à moi qui crucifie son Fils bien-aimé. Comme elle pourrait me haïr, pour tout le mal que j'ai fait, et que je continue de faire à Notre-Seigneur ! Non, elle laisse passer à travers elle, jusqu'à moi, cette grâce du Dieu qui n'est qu'amour : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » Dieu veut me pardonner, et sa tendre mère à son exemple fait de même, et me montre jusqu'où va le pardon. Elle intercède pour moi, pauvre pécheur, et me prend sous sa protection.

O ma douce Maman du Ciel, aidez-moi à pardonner du fond du cœur, car je serai pardonné à la mesure de ce que j'aurai remis aux autres leurs dettes envers moi. Aidez-moi à aller plus loin encore, à votre exemple, et à aimer ceux qui me font du tort, pour atteindre la béatitude du Ciel, que Jésus a promise à ceux qui l'aiment, et qui aiment leur prochain par amour pour Lui.

Germaine Thionville

PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE ...

*Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !
Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.*



Halte... au pillage des fruits de mon jardin !

Nous aimons l'été, et nous aimons ses fruits savoureux... Nous ne sommes pas les seuls, les oiseaux s'attaquent aux fruits de nos arbres. Alors, tout en respectant ces volatiles, voici quelques trucs qui pourront les décourager :

Les effaroucheurs visuels :

Epouvantails, papiers aluminium découpés, CD suspendus où se reflétera le soleil...

Les effaroucheurs sonores :

Sacs en plastique que le vent secouera, aluminium léger et rigide (type "moule"), tiges métalliques qui tinteront, boîtes de conserve qui s'entrechoqueront ...

Les effaroucheurs olfactifs :

Huile de cade (en pharmacie), boules de naphthaline en bouteilles de plastique coupées et suspendues aux branches, oignon ou ail coupé (à remplacer en cas de pluie), harengs fumés au bout d'une perche de bois (inaccessibles aux chats), bandes répulsives (à acheter dans le commerce).

Le revers de la médaille est l'effet inesthétique, et l'accoutumance rapide des oiseaux à ces subterfuges. Changez donc de ruse régulièrement...

Je le redis : que les championnes de l'organisation n'hésitent pas à partager leurs trésors d'organisation en écrivant au journal. Partageons nos talents ...



Ma bibliothèque



Vous trouverez ici des titres que nous conseillons sans aucune réserve (avec les remarques nécessaires si besoin est) pour chaque âge de la famille.

En effet ne perdons pas de vue combien la lecture d'un bon livre est un aliment complet ! Elle augmente la puissance de notre cerveau, développe la créativité, participe à notre développement personnel, nous distrait, nous détend et enfin elle enrichit notre vocabulaire.

Il faut, dès l'enfance, habituer vos enfants à aimer les livres ! Mais, quel que soit l'âge, le choix est délicat tant l'on trouve des genres variés... N'oubliez jamais qu'un mauvais livre peut faire autant de mal qu'un mauvais ami !



ENFANTS :

- **Dès 4 ans** : Coloriage de Vitraux : Animaux - Minedition - 2021
- **Dès 6 ans** : La Bible d'une grand-mère – S. de Ségur – Saint Rémi – Nouvelle édition recomposée - 2020
- **A partir de 8 ans** : Oiseaux du monde à colorier – Larousse - 2021
- **Dès 10 ans** : Saint Francois d'Assise - Abbé J. Pihan – Clovis - 2020
- **A partir de 13 ans** : Le fils du chasseur d'ours - K. May - Edition Blanche de Peuterey - 2020

ADULTES (à partir de 16 ans) :

- **Roman à partir de 16 ans** : Sans attendre d'autre récompense - Ch. de Sansal - 2020
- **Culture chrétienne** : Dom Aubourg — Un Moine au cœur du monde - Sr Ambroise-Dominique Salle-ron – Via Romana - 2020
- **Excellente réédition** : Mon journal de sage-femme - Ma vie pour 2283 enfants - L.Burger – Chiré – 2021
- **Vie chrétienne** : Discours aux jeunes époux - Pie XII – Edition Blanche de Peuterey - 2021
- **Histoire** : Rudolf Allers ou L'Anti-Freud - Un psychiatre philosophe – L. Jugnet - Chiré - 2021

Pour compléter cette liste, vous pouvez vous renseigner sur les Cercles de lecture René Bazin : cercleReneBazin@gmail.com (à partir de 16 ans- Culture, Formation)

La Revue : « **Plaisir de lire** » propose un choix de nouveautés pour toute la famille (distraction, histoire, activités manuelles) Envoi d'un numéro gratuit à feuilleter sur écran, à demander à : Plaisirdelire75@gmail.com

**Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage
notre Revue et son apostolat,
nous faisons régulièrement célébrer des Messes.
Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette
intention en le précisant lors de votre don.**

Mes plus belles pages

Cet enfant que nous n'aurons pas... je l'ai donné à Dieu !

A ma douce amie :

Mais ce soir, je ne veux plus imposer à mon Seigneur notre désir. J'ai cru l'entendre qui me demandait de lui offrir cet enfant que nous n'aurons pas. Vous le connaissez, cet enfant dont nous rêvons tout bas, qui occupe en notre amour tant de place, que j'ai bâti de vos yeux et de votre front et de votre cœur surtout, et un peu des miens... Vous savez, cet enfant dont l'invisible berceau dessine le sens de notre maison, et qu'appellent les fleurs de notre jardin, comme le soleil de nos fenêtres, et notre Vierge, et cet étroit espace le long de notre lit, et tous les serviteurs immobiles ou actifs de notre amour, et le travail même qui m'emmène si loin... Cet enfant où nous aurions cru seulement nous reconnaître comme en un rejaillissement de nous-mêmes et qui aurait été une vraie source, nous obligeant à la fraîcheur et à la nouveauté...

Dieu me le demandait. Je le lui ai donné. Il savait bien pourtant que nous le lui aurions rendu quand même et que son baptême n'aurait pas été une brève cérémonie, mais le don commencé de toute une vie. Son baptême nous aurait préservé de nos péchés ; nous aurions sans cesse purifié notre âme pour baiser dignement ce front. Nous en aurions fait un saint ; et le monde en a un tel désir, et la France que nous aimons !

Je l'ai donné à Dieu, et je ne veux plus le Lui reprendre : s'il nous le renvoie, je crois que je serai surpris.

... Ma douce amie, je voudrais en tous cas ouvrir mon cœur désormais sans jalousie aux enfants des autres. Penser à eux, largement. Penser que mon travail, peut-être apaisera la faim, essuiera les larmes de quelque gosse lointain. Penser qu'un autre amour, grâce à notre amour, calculera moins ; qu'en aidant la France, obscurément à devenir plus accueillante, un nouveau-né sera reçu avec un plus large sourire, et moins de rides au front du papa et de la maman. Nous serons les parents inconnus de beaucoup d'enfants. Par nos efforts, quelques-uns sentiront plus largement monter dans leur corps ou dans leur âme la vie de Dieu. Nous serons, tout le long de l'année, comme les anges et les bergers de Noël. Comme eux, devant l'enfant d'un autre, nous dirons d'une voix tremblante un peu, mais joyeuse : « Un enfant nous est né, un fils nous est donné ». Et nous songerons qu'après tout, il est venu le seul enfant qu'il fallait au monde. Vous êtes d'accord, n'est-ce pas ?

Vous n'y perdrez rien ma douce amie, vous le savez. Nous nous appartiendrons davantage, car rien de notre amour ne sera inemployé, nul coin de notre cœur ne sera désaffecté.

**Notre Association « Foyers Ardents » ne vivra
que grâce à vos dons.**

**En effet si les chroniqueurs sont tous bénévoles,
nous avons cependant quelques frais de référencement,
de tenue de compte, etc...**

**Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider ».
Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous
bénisse du haut du ciel !**

Restaurer une maison ancienne

Les huisseries (2)

Après avoir étudié les portes, nous abordons maintenant les fenêtres, importantes dans le « rythme » de la façade, son harmonie, et la diffusion de la lumière à l'intérieur de la maison...

Une fenêtre vitrée à un seul vantail se nomme un châssis, il peut être fixe (non ouvrant) ou fermé tout simplement avec une targette. C'était à l'origine le cas, aussi sur les fenêtres à meneaux où la pierre anticipait, en quelque sorte, les montants de bois de la fenêtre actuelle.



La fenêtre classique telle que nous la voyons le

plus souvent comporte deux vantaux, rendus possibles avec l'apparition de l'espagnolette, au XVII^{ème} siècle, permettant de les fermer ensemble en haut et en bas, d'un seul coup.

Au XIX^{ème} siècle, c'est l'apparition de la crémone avec un bouton tournant, pour fermer la fenêtre dite « à gueule de loup », une partie convexe (renflée) se logeant dans la partie concave (en creux).

Dans les bâtiments simples, par souci d'économie, il existe un système de fermeture à fléau, à savoir une pièce de bois pivotante, se bloquant dans des ferrures, hautes et basses.



Fenêtre à espagnolette



Fenêtre à crémone

Pour les proportions, tout d'abord, une fenêtre doit toujours être plus haute que large car la lumière vient d'en haut, et esthétiquement cela élève la façade. Des époques récentes ont vu hélas des fenêtres plus larges que hautes s'ouvrir, sous prétexte de luminosité. En réalité, c'est l'inverse qui se produit et l'œil n'y trouve pas son compte tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Pour restaurer une maison, dans ce cas, il faut soit refermer la fenêtre en largeur, soit en faire deux, côte à côte avec un plein de façade entre elles.

Il en est de même pour les carreaux de la fenêtre, qui doit être divisée de façon à ce qu'ils soient aussi plus hauts, que larges, non l'inverse, ni même carrés.

Lorsque les fenêtres étaient bien hautes, du fait de la hauteur même des pièces de la maison, il était fréquent, pour éviter la déformation sur la hauteur de créer des impostes, ouvrantes ou non, ce qui correspond finalement à quatre vantaux. Elles rythmaient aussi la façade, rappelant un peu les fenêtres à meneaux. Mais pour la commodité du nettoyage des carreaux il est préférable que l'imposte soit composée de deux vantaux ouvrants, qui ferment alors avec des petites targettes.

Autant que possible, il est préférable de garder les huisseries anciennes, dans une restauration. Parfois, il suffit juste de changer le jet d'eau (pièce du bas de la fenêtre), souvent bien abîmé, alors que le reste est sain. Cela nécessite un menuisier habile et qui ne cherchera pas à vous vendre une fenêtre neuve. Cette réparation est évidemment bien plus économique.



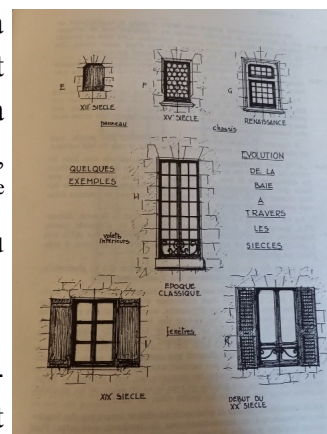
Si les architectes des Bâtiments de France n'autorisent pas le double vitrage sur les édifices classés, il est possible d'y recourir sur le reste des habitations à condition d'opter pour une fabrication à l'ancienne où les petits bois sont montés de manière traditionnelle, et les carreaux insérés entre eux. Autant que votre budget le permet, il faut bannir les faux bois intérieurs ou même collés par-dessus.

Certaines entreprises spécialisées posent un survitrage, ou double vitrage sur des fenêtres anciennes existantes, en respectant leur allure, de façon quasiment invisible.

Pour ce qui est des matériaux, le bois est à privilégier. Il reste un matériau noble qui vieillit mieux que le PVC, même s'il nécessite plus de travail de peinture. Il existe aussi des huisseries en aluminium, ou en aluminium à l'extérieur et en bois à l'intérieur, offrant un bon compromis et restant de bon aloi sur la façade.

Le nombre de carreaux a évolué avec les siècles, et il est important pour respecter l'époque de la maison de connaître cette évolution.

Au Moyen Age, les verres étaient de forme arrondie « en cul de bouteille », cerclés de plomb. Au XVII^{ème} siècle, apparaissent les petits bois, comme la photo ci-dessus qui permettent des carreaux rectangulaires, nombreux, toujours plus hauts (de 30 à 40 cm) que larges (de 20 à 30 cm). Avec les progrès techniques du travail du verre, les carreaux deviennent plus grands dès la fin du XVIII^{ème} siècle, comme en témoigne le petit Trianon à Versailles, ce qui permet de capter le maximum de lumière. Au XIX^{ème} siècle, les trois ou quatre carreaux en hauteur sont omniprésents, et au début du XX^{ème} siècle, les fenêtres peuvent n'avoir que deux carreaux dont un petit en haut, ou en bas.



Les volets, destinés à protéger les fenêtres des intrusions ou du soleil, furent, au début intérieurs car les peintures extérieures n'existaient pas, ou fort peu. C'étaient donc des panneaux de bois fixés sur le dormant (la partie fixe de la fenêtre), rabattus le soir, se fermant avec le système de l'espagnolette, voire, avec un simple taquet de bois.

De façon à ne pas dépasser l'éveil de la fenêtre, quand celle-ci est un peu large, ils étaient articulés, sur des petites charnières, de manière à se replier dans l'éveil. Chaque menuisier avait un peu sa technique de fabrication et de fermeture.

Ils ont l'avantage d'éviter de prendre la pluie en ouvrant les volets, mais les carreaux extérieurs sont plus vite salis.



Au XIX^{ème} siècle, les peintures extérieures gagnant en qualité, les volets extérieurs se rabattant sur la façade se répandent de plus en plus, de même que les volets à persiennes, fréquents dans le midi et qui permettent de se protéger de la lumière forte, en la laissant quand même filtrer.

Tous ces éléments composant la fenêtre doivent être respectés ou retrouvés s'ils ont été dénaturés, afin de garder l'âme de la maison ancienne, autant que faire se peut. Il est donc important d'observer dans chaque région ce qui se faisait et de trouver un menuisier dans le même esprit.

Jeanne de Thuringe

Activités culturelles

◆ Paris (France)

Qui ne connaît pas, au moins de nom, la célèbre Tapisserie de l'Apocalypse et sa Dame à la Licorne ? Conservée à Angers, cette tenture constitue la plus grande tapisserie médiévale au monde (commandée vers 1375). Et pourtant, tous les morceaux n'en étaient pas connus puisque de nouveaux fragments ont été découverts dans une galerie d'art parisienne. Ceux-ci vont rejoindre le reste de la tapisserie au château d'Angers.



◆ Paris (France)

Après plus de quatre ans de travaux, le musée Carnavalet devrait enfin rouvrir ses portes le 29 mai prochain. N'attendez plus pour partir à la découverte de l'histoire de la capitale depuis la préhistoire ; évolutions architecturales, coutumes, modes, politique, art, religion : les différents aspects de la ville à travers les siècles n'auront plus de secrets pour vous !



◆ Vannes (France)

Bonne nouvelle pour le château de l'Herminette à Vannes : plus ou moins désaffectée depuis plusieurs années, cette bâtisse devrait accueillir en 2025 le musée des Beaux-Arts de la ville (actuellement situé dans le bâtiment de la Cohue). Un tel déménagement nécessite la restauration du château, ce qui ne lui fera pas de mal...

◆ Curon (Italie)

Suite à la construction d'une centrale hydroélectrique, le village de Curon, situé dans le Tyrol du sud, avait été entièrement évacué en 1950 : à la place, on pouvait y admirer un lac artificiel dont seul émergeait le clocher de l'église... Aujourd'hui, une fuite dans l'un des réservoirs de la centrale a rendu nécessaire l'assèchement du lac en vue de travaux : vous pouvez donc profiter, de façon exceptionnelle, de la visite du village englouti ! Attention, cette opportunité n'aura qu'un temps puisqu'une fois les travaux achevés, le lac sera de nouveau rempli.



◆ Arundel (Angleterre)

La réouverture des musées en Angleterre n'a pas été favorable pour tous... En effet, au château d'Arundel (dans le sud du pays), a eu lieu un cambriolage important le 21 mai dernier. Non contents d'avoir dérobé des livres pour une valeur de plus d'un million d'euros, les voleurs ont également emporté un rosaire en or ayant appartenu à Marie Stuart : la reine d'Ecosse aurait utilisé ce rosaire pour réciter ses dernières prières le jour-même de son exécution, en 1587.





RECETTES !



Gratin de poisson

Ingrédients pour 8 personnes :

- 500 gr de calamars
- 500 gr de saumon frais
- 500 gr de crevettes roses

- Dans un plat à gratin y déposer le poisson coupé en morceaux et les crevettes décortiquées.

- Conserver les corps de crevettes afin de préparer un roux : faire fondre du beurre dans une casserole, y mettre les corps de crevettes avec du vin blanc sec genre Muscadet, poivre. Faire bouillir quelques minutes puis filtrer dans une passoire.

- Faire fondre du beurre dans une autre casserole, ajouter de la farine tout en remuant et y ajouter progressivement le jus filtré. Remuer sans cesse jusqu'à épaississement et verser cette sauce sur le poisson. - Mettre au four pendant 20 minutes à 180°C ou thermostat 6.



Biscuit au café

Ingrédients pour 8 personnes :

- 500 gr de biscuits à la cuillère mixés
- 200 gr de sucre
- 2 jaunes d'œufs
- Café fort dans 1/4 de litre d'eau bouillante
- 200 gr de noix hachées
- 125 gr de beurre ramolli

Mélanger le tout et mettre cette préparation dans un moule en silicone

Après plusieurs heures au réfrigérateur, faire le glaçage avec :

- 125 gr de sucre glace
- 1 cuillère à soupe de café
- 1 cuillère à soupe de rhum

A déguster frais, c'est délicieux !





Notre citation pour juillet et août :

« Le Bon Dieu a créé les petits oiseaux pour chanter, et ils chantent ;
il a créé les hommes pour l'aimer, et les hommes ne l'aiment pas. »

Saint Curé d'Ars



Antonio Vivaldi
(1678, Venise – 1741, Vienne)

Vêpres pour l'Ascension de la Vierge Marie
(Motet pour soprane et cordes)

Vivaldi composa une cinquantaine d'œuvres religieuses parmi plus de huit cents compositions. Ces vêpres pour « l'Ascension » de la Sainte Vierge sont une introduction au « Dixit Dominus ».

Ascende Laeta

Ascende laeta
Montes et colles,
Tota formosa
Bella Maria.



Ascende laeta
Montes et colles,
Tota formosa
Bella Regina.

Truncus recusat
Gressus turbare,
Te vulnerare
Non audet spina.

Quam pulchri

Quam pulchri, quam formosi
Sunt tu ingressus Maria ;
Stella mundi et Aurora
Claro lumine tuo silvas irradias.
In jucunda praesentia
Gaudent lassi pastores ;
Judae Montana jubilent,
Cernitur gaudium, risus,
Cunctis sola Maria fit Paradisus.

Sternite, Angeli

Sternite, Angeli,
Sternite flores,
Cari pastores, laeti cantate.
Fistula, tibia,
Reginam vestram, simul laudate.

Gravissez Bienheureuse
Les montagnes et les collines,
Toute aimable
Et belle Marie

Gravissez Bienheureuse
Les montagnes et les collines
Toute aimable
Et belle Reine

Le tronc de l'arbre refuse
De perturber votre ascension
L'épine n'osera pas
Vous blesser.

Combien belle, combien pleine de grâce
Est votre marche, Marie ;
Etoile du monde, Aurore,
Vous irradiez les forêts de votre claire lumière.
Dans votre agréable présence
Se réjouissent les bergers las ;
Les monts de Judée jubilent
La joie se discerne, le rire,
Pour tous, Marie seule devient le Paradis.

Répandez, Anges,
Répandez des fleurs
Chers bergers, chantez joyeux.
Flûtes, pipeaux
Louez de même votre Reine.

BEL CANTO

La Jardinière du Roy (1933)

(Chanson populaire de la Suisse romande)

Gustave Doret (1866-1943) - Chanoine Joseph Bovet (1879 - 1951)



On dit que la plus fière, c'est toi, c'est toi
Toi pauvre jardinière du roy, du roy
Et quand le roy regarde, crois-moi, crois-moi
Jamais il ne prend garde qu'à toi.

À l'aube quand j'arrose chez moi, chez moi
Avec mes fleurs je cause de toi, de toi
Parmi les fleurs nouvelles, crois-moi, crois-moi
Je cueille les plus belles pour toi.

Le soir quand traîne l'ombre chez moi, chez moi
Je saute sans encombre chez toi, chez toi
Et je redis ma chère cent fois, cent fois
Je n'aime sur la terre que toi.

Aux fêtes de la reine, crois-moi, crois-moi
Je conterai mes peines au roy, au roy
Et nous serons j'espère, toi moi, moi toi
Jardinier, jardinière du roy.

<https://open.spotify.com/search/La%20jardini%C3%A8re%20du%20Roy>

A votre disposition :

Nouveau : Le Catéchisme de l'éducation à la pureté du R.P. Joseph : 5€ + frais de port : 2,16 euros (1 exemplaire) ; 3,94 euros (2 ou 3 exemplaires) ; 5,91 euros (4 à 6 exemplaires) ; 8,64 euros (7 à 9 exemplaires) ; offerts pour 10 exemplaires)

- Le Rosaire des Mamans (6 € + frais de port : 3,94 € (1 ou 2 exemplaires) ; 5,91 € (3 ou 4 exemplaires) 8,64 € (5 à 9 exemplaires), offerts à partir de 10 exemplaires)

- Un abonnement à la version papier de « Foyers Ardents » (20 € pour 6 numéros)

à commander sur notre site : <http://foyers-ardents.org/nous-contacter/>

ou par courrier : Foyers Ardents, 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

- La collection complète de vos Foyers Ardents !

Diffusez votre Revue

Si vous connaissez des personnes que vous croyez susceptibles d'être intéressées par notre revue, vous pouvez nous envoyer leurs noms (liste limitée à 5 personnes) Adressez-nous un mail en précisant leur nom, leur adresse, leur **adresse mail** et leur numéro de téléphone ; nous leur enverrons un numéro gratuit dans les mois qui viennent. Vous pouvez aussi participer à cette offre en nous envoyant un don pour nous aider à subvenir aux frais engagés.